

l'éducation

2,50f

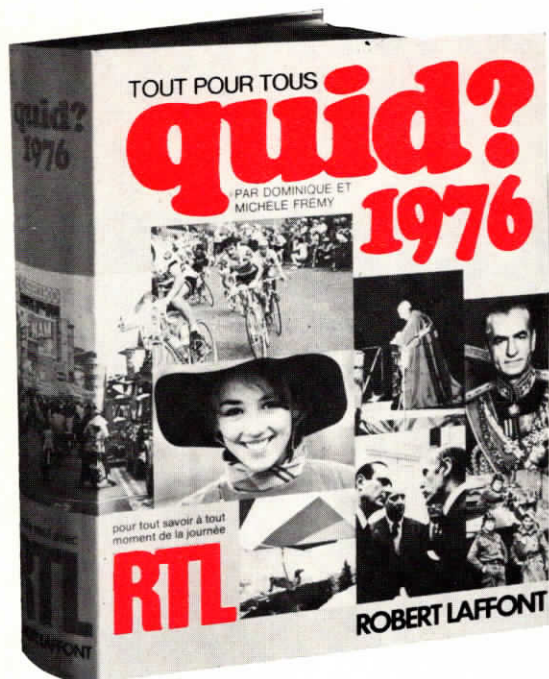


■ formation des maîtres ■ télévision suisse pour les jeunes ■ rythmes scolaires ■ Racine et Corneille aujourd'hui ■ mémoires d'un paysan bigouden

n° 258 ■ 30 octobre 1975

CONNAISSEZ-VOUS QUID ?

Les records de QUID



quid : Une encyclopédie annuelle qui se vend à plus de 250 000 exemplaires.

quid : Des milliers de faits, de dates, de chiffres, de renseignements pratiques, d'informations concises et précises sur les questions-clé de notre époque.

quid : 12 millions de signes (soit 35 livres de format poche) en un seul volume.

quid : Des réponses fournies instantanément grâce à un index de 18 000 mots-clé.

quid : Le point sur l'actualité dans tous les domaines, en France et dans le monde entier : en politique, religions, sciences, arts et spectacles, économie, finances, sports, vie pratique...

Et du nouveau chaque année.

Dans quid 76, parmi les nombreuses nouveautés :

Les virtuoses les mieux payés. Les Oscars américains. Le régime de la censure en France. Les sociétaires de la Comédie Française. L'histoire du cirque. Le jeu de Marienbad. Les fleurs : que planter, à quelle époque. L'holographie. Le comput ecclésiastique. Les suicides d'animaux. Le trafic des animaux sauvages. Les animaux familiers : races, alimentation, reproduction. Les suicides dans l'armée, dans les prisons. Les trusts pharmaceutiques et le prix des médicaments. Les « Entretien de Bichat ». Les rapports entre les églises chrétiennes. Le régime juridique de la noblesse. Les sommets européens depuis 1961. L'histoire de « l'Internationale ». L'histoire de « la Marseillaise ». Les principales zones politiques en France depuis quinze ans. La liste des députés et sénateurs. Les mouvements autonomistes (Bretagne, Corse). Les projets de réforme des institutions de la région parisienne. L'évolution du nombre d'étrangers en France. L'avenir des dirigeables. Les droits du trafic aérien. L'aménagement du Rhône. Les chemins de fer pittoresques à voies étroites en France. L'insécurité dans le métro. Comment conduire économiquement sa voiture.

Les conditions de vente d'un véhicule d'occasion. De nouveaux conseils alimentaires. Le démarchage financier. Le régime de la tutelle. La protection des enfants martyrs. Le mode de calcul du quotient intellectuel. Le concubinage et ses effets juridiques. Les nouvelles formules de propriété. Les précautions contre le bruit. Le recrutement de la magistrature. La majorité pénale. Les mutineries dans les prisons. L'interdiction des milices. Les femmes et la criminalité. Les étrangers et la criminalité. Les droits des chômeurs. Les licenciements pour motifs économiques. Les universités de province. Les Français devant l'école libre. L'U.R.S.S. et le problème de ses accès aux mers et océans. Les journaux interdits dans les enceintes militaires. L'âge moyen d'accès aux grades de l'armée de terre. Le « contrat du siècle ». La portée des armes du passé. Les effets polluants des aérosols. L'eau du robinet est-elle meilleure que les eaux minérales. Les effets négatifs de la « révolution verte ». Les réformes agraires et les communes populaires en Chine. Les risques d'accidents et la pollution nucléaire. Le gaz « fatal » des gisements pétroliers. Les maisons solaires.

Ce que vous apporte QUID 76

quid 76 : vous « dépanne » en toutes circonstances : pour un examen, un exposé à préparer, une référence à trouver rapidement ou une question pratique. Une discussion, un rallye, un jeu télévisé, des mots croisés à terminer ? Ouvrez Quid.

quid 76 : ce sera pour vous une mémoire de secours, un instrument de travail et de culture, un livre pratique, un ouvrage de distraction.

quid 76 : est indispensable en famille, au bureau, entre amis, en vacances.

quid 76 : par D. et M. Frémy - Editions R. Laffont.

quid 76 : 1 456 pages, 85,00 F (T.T.C.)

quid 76 : chez tous les libraires

quid 76 : un merveilleux cadeau

- 3 sur votre agenda
- 6 mots croisés - bridge

à l'ordre de la semaine

- 8 qui formera les maîtres ? par Pierre-Bernard Marquet
- 9 enseignement supérieur : innovations de rentrée ; « Terminal », l'année prochaine ; l'UNCAL en colère ; cent ans à l'étranger ; les foyers de jeunes travailleurs menacés ?
- 11 trois questions à Lucien Géminard, représentant permanent de l'Inspection générale de l'Instruction publique
- 12 dans les publications officielles : au B.O. et au J.O.

cette école innombrable

- 14 Suisse : la télévision buissonnière, par Maurice Guillot
- 18 journée d'études : l'école en Picardie, par Pierre Rappo
- 19 un problème par semaine : le temps scolaire en question, rapport du recteur Georges Richard
- 23 documentation : pour votre classe ; environnement et pédagogie, par William Grossin
- 24 vous avez la parole : une ou deux épreuves de français ? par P. Fleury ; courrier des lecteurs
- 27 le mémento de l'enseignant : enseignement privé et « allocation scolaire », par René Guy

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
97, rde Réaumur - 75002 Paris
Tél. : 231-18-21

Le n° : 2,50 F
Abonnement annuel : France 50 F
étranger 65 F
CCP 31-680-34 (45900 La Source)

l'homme créateur

- 28 classiques sur scène, par Raymond Laubreaux
- 31 cinéma : d'un fantastique à l'autre, par Etienne Fuzellier
- 32 livre : un roman exceptionnel, par Josane Duranteau

le monde comme il va

- 33 à la recherche de la Bretagne perdue, entretien avec Pierre-Jakez Hélias

photos - couverture : Serrailier/Rapho ; p. 11 : INRDP ; p. 16 : Jacques Lavenex ;
p. 23 : G. Dossier ; p. 28 et 29 : Bernard ; p. 33 : Goursat/Rapho.

enseignants

vous aimez la

poésie ?

Vous regrettez de ne pas mieux connaître
les poètes contemporains ?

L'EDUCATION
vous conseille

Poesie

(publiée par les Editions Saint-Germain-des-Prés)
tous les 2 mois, 128 pages en format « poche » :

3 F le numéro

Par abonnement : 12 numéros : 30 F

Sur Poésie I,

le journal « Le Monde » a écrit :

« ... une nouvelle conception du livre s'inaugure
ici. Peut-être le début de la poésie par tous et
pour tous. »

Pour recevoir un numéro gratuit
et une documentation,
écrivez de notre part à POESIE I,
70, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS

ÉDITIONS BORNEMANN

15, rue de Tournon, 75006 PARIS
(CCP PARIS 20852-18)

E. BATTISTA – M. PORTES
Professeurs d'Education Physique

JEUX SPORTIFS ET SPORTS COLLECTIFS

Un vol. de 210 pages avec 102 illustrations
22,50 F

E. BATTISTA

SPORTS ET MUSCULATION 22,50 F

G. THOUVENOT
Professeur d'Education Physique

GYMNASTIQUE SCOLAIRE ET JEUX COLLECTIFS

9,00 F

(Catalogue complet sur demande)

Prière d'ajouter 12 % pour frais d'envoi.

amateurs et éducateurs



céradel

vous propose
tout le matériel pour céramique

- Fours : 16 dm³ - 32 dm³ - 55 dm³ - 130 dm³ et plus.
- Pâtes à faïence fines.
- Émaux - Céramiques. Sans plomb et plombeux.
- Matériel réfractaire, plaques, quilles, etc.
- Matériel de décoration. Cabines pulvérisation, etc.
- Tous devis pour atelier céramique.



céradel - 19, rue Pierre-Curie - B.P. 121 - 87000 LIMOGES - Tél. : 32-52-56

conférences

■ Au palais de la Découverte :

● 3 novembre à 15 h : « La pêche aujourd'hui » (évolution des techniques et conséquences sociales, biologiques et économiques) par Mlle Aliette et M. Patrick Geistdoerfer, attachés de recherche au CNRS.

● 15 novembre à 15 h : « La rage, maladie du passé, du présent et de l'avenir », par P. Goret, membre de l'Académie de médecine.

● 22 novembre à 15 h : « Vers une conception plus méthodique et plus structurée de l'histoire des sciences », par le R.P. Russo S.J.

● 29 novembre à 15 h : « Les éruptions volcaniques catastrophiques », par R. Brousse, professeur à la faculté des sciences d'Orsay.

Pour tous renseignements complémentaires : palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 359-16-65.

■ **Le petit enfant face au monde contemporain.** Sur ce thème, une série de conférences, organisée par l'École des parents et des éducateurs, sera donnée au C.H.U. Salpêtrière. Au cours de quatre mercredis, à 20 h 30, ces spécialistes de l'enfance, médecins, psychologues, sociologues (professeur Widlocher, professeur Anzieux, professeur Zazzo...) préciseront la place et la signification de l'enfant à travers différentes cultures, ainsi que la différenciation des rôles parentaux. Ils évoqueront l'histoire des diverses règles éducatives, rituels religieux, méthodes de nutrition ; un groupe de spécialistes analysera les problèmes que posent l'enfant consommateur et l'enfant consommé. Une table ronde sur « l'attachement » clôturera le 10 décembre ce cycle de conférences. Pour tous renseignements : l'École des parents et des éducateurs, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 754-29-00.

formation continue

■ **Se perfectionner en langues étrangères.** Depuis la mise en place, en juillet 1971, du système de formation professionnelle continue, de nombreux salariés ont bénéficié de stages de formation linguistique. On ne saurait trop insister sur l'intérêt que peuvent présenter certains diplômes à vocation professionnelle :

- **diplômes de l'université de Cambridge.** Les examens organisés par l'université

de Cambridge ont lieu deux fois par an, en juin et en décembre, dans les principales villes de France. Les épreuves sont ouvertes à tous les candidats âgés d'au moins dix-sept ans et dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. Aucun titre n'est requis pour s'y présenter.

● **diplômes des chambres de commerce étrangères.** Sont organisés chaque année, en avril et en mai, dans toute la France, des examens en langues anglaise, allemande, espagnole, italienne. Tous les candidats sont admis à s'y présenter sans condition d'âge ni de nationalité. Aucun diplôme n'est exigé.

Sur demande une documentation gratuite est envoyée : Centre d'information sur les chambres de commerce étrangères en France (CICCEF), 147, rue Jules-Guesde, 92303 Paris-Levallois. Tél. : 270-73-63 ou 737-50-32.

revues

■ **Hellequin** (supplément à la revue *Heimdal* - le numéro : 14 F - trois numéros par an : 35 F. BP 332 - 14014 Caen cedex) est à lui seul un magazine qui se révélera sans doute très utile aux enseignants en lettres. Chaque parution constitue en effet un dossier-portrait fort bien documenté sur des hommes de lettres normands : Armand Salacrou, pour le premier numéro, Jean de La Varende, pour le second, paru cet été.

■ **Education et développement** (mensuel, le numéro : 8 F, abt annuel : 55 F. 11, rue de Clichy, 75009 Paris), publiée dans son numéro double d'août-septembre 1975 les résultats commentés d'un sondage de la SOFRES sur les jeunes et leurs besoins ; des extraits d'une table ronde radiophonique concernant les jeunes et leurs attitudes ; une étude sur l'enfant : « Lymphatiques, bloqués ou immatures ? », par Jacqueline Lebvre et Denis Wallon ; un reportage sur « L'expérience de Bon-neuil », dont l'instigatrice fut Maud Mannoni ; une étude sur le rôle et la place de la philosophie dans l'éducation actuelle des jeunes ; enfin le compte rendu du Colloque international autour du thème « Être parent aujourd'hui », qui s'est tenu à Menton cette année et auquel ont participé des congressistes de trente pays, répondant à l'appel du Dr A. Berge.

■ **Combat-nature** (trimestriel, le numéro : 10 F, abt annuel : 60 F. B.P. n° 80, 24003 Périgueux). Cette revue des associations écologiques et de défense de

l'environnement, qu'il est important d'aider à faire vivre, regroupe articles et informations dans différents volets : défense de la nature ; environnement urbain ; énergie et croissance ; paysages en péril, architecture et espaces ruraux ; actualités régionales, etc. Au sommaire du n° 22 (novembre 1975) on lira des articles de Pierre Pellerin, Roger Galley, Robert Poujade, Ralph Nader, Alain Bombard, ainsi qu'un très pertinent et beau texte de Bernard Charbonneau : « La mort du chemin ».

publications diverses

■ **Le Laboratoire coopératif tient à la disposition des enseignants** une documentation pratique susceptible de les aider à animer un débat, à susciter une réflexion sur le tabac et ses dangers. Envoi gracieux sur demande, à formuler de la manière suivante : « Débattre du tabac », laboratoire coopératif, 16, rue Maignan-Larivière, 95390 Saint-Prix (participation aux frais de poste souhaitée).

■ **L'Institut de formation et d'études psychosociologiques et pédagogiques (IFEPP)** a édité une brochure de présentation des cycles de formation continue qu'il organise, en 1976, à Paris, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lens, Lyon, Marseille, Nantes, Saint-Etienne, Toulouse : cycles de formation psychosociale ; expression et formation ; analyse des pratiques (de conseil, d'action sociale, d'enseignement, de direction, de formation des adultes) ; formation théorique ; école de formation (formation de formateurs). Cette brochure et le calendrier des stages peuvent être adressés sur demande à : IFEPP, 140 bis, rue de Rennes, 75006 Paris. Tél. : 222-90-70.

■ **Quels livres proposer aux enfants ? Comment faire aimer la lecture ?** C'est pour répondre à ces questions que « La joie par les livres » vient de consacrer un double numéro du *Bulletin d'analyse des livres pour enfants* (n° 43-44, 6 F) au thème « L'enfant et les images ». Au sommaire, on relève les titres suivants : sélection d'albums commentés ; sélection de livres d'images anglais et américains ; lecture de l'image à l'école maternelle ; première étape de la lecture : apprendre à parler ; psychologie de la lecture. « La joie par les livres » est un organisme indépendant de tout circuit commercial et rattaché au secrétariat d'Etat aux Universités, son centre de documentation est ouvert à tous et possède un département

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérent à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; René Cassin, prix Nobel, membre de l'Institut ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Paul Delouvrier ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Jacques Monod, prix Nobel ; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.
rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.
chefs de service : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélias.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

informations : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetièrre, René Guy, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Georges Parry, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, Frank Marchand, François Mariet, Jerry Poczart, Louis Porcher, Marie-Claude Porcher — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Jacques Mourgeon, Georges Rouveyre.

dessin : François Castan, Lœiz Hamon.

publicité - développement

Odette Garon — François Silvain.

comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Michel Claeysen, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, Miriam Oppenheimer, André de Péretti, Léon Silvéreano.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean, vice-présidente ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Michel Claeysen, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Lucien Géminard, Colette Magnier, Robert Mélet, Georges Petit, Yvette Servin.

« Ecole-Bibliothèque ». Pour tous renseignements complémentaires : « La joie par les livres », 4, rue de Louvois, 75002 Paris. Tél. : 073-84-18.

expositions

■ **Le Bateau-Lavoir au musée Jacquemart-André.** Du 29 octobre au 29 janvier, tous les jours, sauf mardi, de 12 h 30 à 18 h 30. Cette première manifestation, organisée sous la nouvelle direction de René Huyghe de l'Académie française, sera consacrée à un thème tout à fait original puisqu'il s'agira de faire revivre le célèbre Bateau-Lavoir de la place Ravignan à Montmartre, détruit par l'incendie en 1970. L'histoire de cette cité d'ateliers en bois commence dès 1892 lorsque Maura, peintre paysagiste nantais s'y installe. Il attirera autour de lui Gauguin, Paul Fort et des anarchistes, émules de Ravachol. Mais ce fut au temps de Picasso, de 1904 à 1912, que le Bateau-Lavoir connut sa période la plus glorieuse. Le cubisme y naquit. Van Dongen, Juan Gris, Herbin, Freundlich, Modigliani, Max Jacob, André Salmon, Pierre Mac Orlan y séjournèrent. Cette exposition se propose de restituer l'atmosphère qui régnait alors dans ce haut lieu de l'avant-garde au début du siècle. Elle le fera en présentant des chefs-d'œuvre peints au Bateau-Lavoir souvent peu connus, des documents inédits, une maquette reconstituant les ateliers. Un spectacle évoquera la vie des artistes et des poètes. Musée Jacquemart-André, 153, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

■ **A Marseille : Image de la recherche,** présentée par le Centre national de la recherche scientifique, du 28 novembre au 14 décembre au palais des Congrès du parc des expositions. Animée par des chercheurs de la région, cette exposition est conçue pour mieux faire connaître au public le rôle du CNRS et la portée de ses activités dans des domaines scientifiques très variés : physiologie nerveuse, astronomie, préhistoire et archéologie, chimie organique, cristallographie. Une importante série de conférences et de films, ainsi que des journées « Portes ouvertes » dans plusieurs laboratoires faciliteront le dialogue entre les chercheurs et le public. L'entrée sera gratuite, l'exposition ouverte tous les jours de 12 à 20 heures. Le programme de l'exposition est disponible à partir du 25 octobre auprès de l'administrateur délégué du CNRS pour la région d'Aix-Marseille : M. Connat, 31, chemin Joseph-

Aiguier, 13274 Marseille Cedex 2. Tél. : (91) 75-90-42.

théâtre

■ **Après un début de saison consacré à la danse** (Paul Taylor and Dance Company), le Théâtre de la ville affichera, du 5 novembre au 4 février une nouvelle version de la « comédie judiciaire, zoologique et morale » de Vercors, **Zoo**, en alternance avec **La guerre de Troie n'aura pas lieu** de Jean Giraudoux (du 12 novembre au 31 décembre) ; ces deux pièces seront mises en scène par Jean Mercure.

télévision

■ **Documents : La télévision soviétique,** une découverte (TF 1, lundi 3 novembre, 22 h 10). **Ces années-là** (1949), suite du saucissonnage historique de Michel Droit (TF 1, mardi 4 novembre, 21 h 15). **Boris Godounov** : Alain Decaux raconte (A 2, lundi 3 novembre, 21 h 45). **Civilisation**, de Kenneth Clark, dernière de la série qui semble se fatiguer (FR 3, vendredi 7 novembre, 21 h 30).

■ **Dramatiques et feuilletons : Virginie** de François Verny (TF 1, mercredi 5 novembre, 20 h 30). **Les nouvelles aventures de Vidocq**, reprise de la série de Marcel Bluwal avec Claude Brasseur (A 2, dimanche 2 novembre, 21 h 40).

■ **Cinéma : au « Ciné-club », High Sierra** de Raoul Walsh. La dureté, la violence et la justice au Nouveau-Mexique (A 2, vendredi 7 novembre, 22 h 35).

notez aussi

■ **Aquitaine à Paris.** Pour la première fois en France, une série de manifestations destinées à promouvoir une région est organisée à Paris. Cette opération se déroulera à la Maison de la radio du 2 au 9 novembre. Durant cette semaine, deux expositions présentant l'Aquitaine et ses activités économiques et culturelles seront ouvertes au public. Une série de colloques réunira les spécialistes les plus autorisés sur des problèmes économiques, sociaux, humains de grande actualité. Un visage différent de l'Aquitaine sera présenté et illustré chaque jour à travers différents événements. Pour tous renseignements : Groupe 7 animation, 20, rue Saint-Didier, 75016 Paris. Tél. : 704-88-19.

amateurs et éducateurs

vous offre à des
prix sans concurrence

**tout le matériel
nécessaire à l'émaillage sur cuivre...**



- Une gamme de fours (du plus petit au plus gros modèle)
- Tous les bijoux, apprêts, formes, etc.
- Tout l'outillage nécessaire (pinces, pelles, spatules, paillons, etc.)
- Toute une gamme d'émaux d'une qualité incomparable

Catalogue « émail » (10 F remboursable à la 1^{re} commande) sur simple demande à :
CÉRADEL - 19, rue Pierre-Curie - B.P. 121 - Limoges - Tél: 32-52-56

J. BABIN
Instituteur

Nouveautés

A. NADAUD
Conseiller pédagogique

Cours moyen II et 6^e III

DISCIPLINES D'ÉVEIL

Pour chaque discipline
DES FICHES INDIVIDUELLES

Format 29,7 × 21 - Impression recto-verso sur papier couleur avec :

- * des illustrations
- * des questions
- * des croquis
- * des jeux
- * des découpages
- * des collages
- * des coloriages
- * des exercices variés

qui passionneront vos élèves

Pour obtenir un spécimen de ces fiches adresser vos demandes aux :

OBSERVATION
la série de 25 fiches
8,25 F

HISTOIRE
la série de 25 fiches
8,25 F

GÉOGRAPHIE
la série de 25 fiches
8,25 F

DESSIN
la série de 20 fiches
8,25 F

MOTS CROISÉS
8,25 F
la série de 20 fiches



Editions LAVAUZELLE

LIMOGES (Siège social) : 110, avenue Baudin (B. P. 423) - R. C. Limoges 54 B 40

Services commerciaux : B. P. 8 Panazol 87350 ☎ 33-11-94

PARIS (6^e) (Exposition et Vente) : Dépôt O.D.E.L. 25, quai des Grands-Augustins ☎ 326-03-06

Pour vos

ARBRES DE NOEL

JOUETS

aux prix les meilleurs

(remises pour collectivités)

DECORATION du sapin

- Répertoire pour fêtes.
- Articles de cotillon.
- Matériel éducatif.
- Disques scolaires.

Catalogue gratuit, 48 pages, sur demande

le CEP BEAUJOLAIS

B.P. 441

69656 VILLEFRANCHE-S.-SAONE

HOMMES ET MIGRATIONS

ETUDES

NUMEROS SPECIAUX

ATLAS DE L'IMMIGRATION (75 F)
 VINGT-CINQ ANS DE PRESENCE
 D'ORIGINE ETRANGERE (60 F)
 LES ETRANGERS DANS
 LES REGIONS DE FRANCE (60 F)

Déjà parus :

108 : Les Turcs ; 109 : Les Tunisiens ;
 111 : Alphabétisation ; 114 : Alphabétisation
 fonctionnelle des travailleurs étrangers ;
 116 : Migration algérienne ; 117 : Les mal-
 logés ; 118 : Le VI^e Plan et les travail-
 leurs étrangers ; 119 : Mouvements migra-
 toires internationaux ; 120 : Bibliographie ;
 121 : Les étrangers de la Suisse ; etc.

Chaque numéro : 10 F franco

N° 116 : 20 F ; N° 118 : 15 F

N° 120 : 20 F (franco)

HOMMES ET MIGRATIONS

DOCUMENTS

BULLETIN BIMENSUEL

Revue de presse, informations, etc.
100 F par an.

6, rue Barye - PARIS (17^e)

Tél. : 924-71-94

C.C.P. : ESNA PARIS 55-65-40

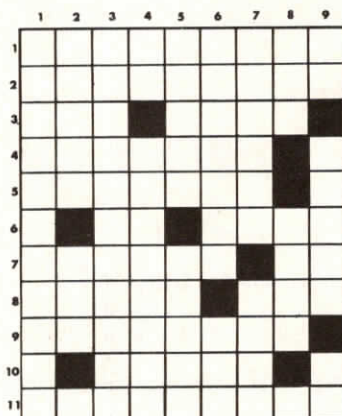
mots croisés

par Pierre Dewever

bridge

par Pierre Tessereau

problème 200



Horizontalement. 1 - Il peut annoncer le départ du mistral ou l'arrivée de la flotte. 2 - Peut être un gangster dont l'aïeul était Apache. 3 - Emission dramatique sur les ondes - Missionnaire démissionnaire. 4 - Système de sécurité pour la protection des mineurs. 5 - Bien que la chaire l'excite, il évite les mauvaises liaisons. 6 - Chute d'un bridgeur - L'humaine arbore quatre couleurs. 7 - Ancien passage à tabac quand celui-ci était fort prisé - Milieu intéressant la police. 8 - Repas commémorant la Cène - Pince-oreilles. 9 - Festins pour ceux qui vivent d'amour et d'eau fraîche. 10 - Lourd sein du genre fruit de mère. 11 - Action de choix qu'on peut faire en passant.

Verticalement. 1 - Administrations des basses œuvres du bois de justice. 2 - Enfant de l'Europe centrale, chargé mondial de la repopulation - Fait effet. 3 - Ils gagnent toujours avec une bonne carte. 4 - Couleur des sardines de la manche - Opérées à ventre ouvert. 5 - Cent, dix fois - En état de franchise. 6 - Robe de marquise - S'il a ici trois cases, une seule lui suffit pour devenir célèbre. 7 - Lancera un emprunt - Moins on en a, plus on la répand. 8 - Organisateur des jeux olympiques - Elles ouvrent même le dimanche. 9 - Préposition - Un rat n'hésite pas à le donner et même deux fois plutôt qu'une - Conjonction.

solution du problème 199

Horizontalement. 1 - Imprimeur. 2 - Nue - Messe. 3 - Galop - Pan. 4 - Our - Age. 5 - Art - Excès. 6 - Tuées - Er. 7 - Is - Tsf - Si. 8 - Thonier. 9 - Taon - Ti. 10 - Due - Niche. 11 - Etre - Lien.

Verticalement. 1 - Ingratitude. 1 - Mua - Rush - Ut. 3 - Pelote - Oter. 4 - Ou - Etna. 5 - Impression. 6 - Me - Fenil. 7 - Espace - Ci. 8 - Usagers - Thé. 9 - Renes - Ilrien.

à la table

Quelle est la force de votre adversaire ? Voici un coup très simple. Pour ne pas perdre de levée dans une couleur répartie comme ci-dessous, il faut

AV2
 ? — ?
 R963

tout d'abord trouver la Dame à gauche, devant As-Valet. Départ de la main.

1) Si la Dame est sèche, Sud prend de l'As, tire le Valet et fait l'impasse au 10.

2) Si elle est seconde, suite semblable.

3) Si elle est troisième, le treizième se trouve libéré sans difficulté.

4) Si elle est quatrième ou cinquième, Sud ne pourra faire quatre levées que dans les cas particuliers où le 10 est en Est, second ou sec, sous réserve de trouver un placement de main final en Ouest à une autre couleur, après avoir tiré le Valet et l'As.

Mais attention au troisième cas ! Tout va bien si Ouest est un joueur moyen. J'allais écrire « honnête ». Supposons-le en effet avec D 10 x en main et toujours prêt à faire feu de tout bois. Il va jouer négligemment la Dame sur la seconde levée de l'As. Pourquoi pas ? Le Valet étant disparu, le 10 qui lui reste vaut autant que sa Dame et le 9 de Sud disparaîtra sous son 10 à la troisième levée ! Sud se méfiera la prochaine fois.

De même, si la répartition adverse est D x x — 10 x x, Est pourra mettre le 10 au second tour de la couleur et, à la mise en main finale en Ouest, ce dernier sortira une carte inattendue que Sud avait placée en Est.

il y a mieux

N ♠ 109876
 ♥ 106
 ♦ AD106
 ♣ V9

S ♠ A
 ♥ ADV98764
 ♦ 4
 ♣ D64

Sud joue 4♥ et reçoit l'entame ♠R. Quel va être son plan ?

Avec le maximum de malchance, Sud peut perdre le Roi d'atout et trois ♣ s'il ne parvient pas à couper un ♣ du mort. Même s'il joue ♣ dès la seconde

levée, Est va prendre pour revenir atout et le flanc qui prendra au deuxième jeu à ♣ aura peut-être encore un atout pour le jouer. — A la table, Sud doit-il plon-

ger de l'As d'atout à la troisième levée ? Oui, pour deux raisons : celle qu'il prendra le Roi s'il est sec à gauche et celle que l'adversaire qui prendra la seconde fois à ♣ n'aura peut-être pas le dernier atout. Le premier espoir ne correspond qu'à 13% de probabilité initiale (39% pour que Ouest ait un singleton et le tiers seulement pour que ce singleton soit le Roi) et il est trois fois plus probable, toujours a priori, que le Roi soit second ou troisième à droite (26% + 11% = 37%). L'impasse s'impose donc, d'autant plus qu'une autre raison très importante apparaît, c'est que dans le cas où elle échoue, Sud garde la direction du jeu après le deuxième jeu d'atout et peut espérer gagner d'une autre façon qu'en coupant un ♣ grâce à l'impasse au ♦R. De deux autres façons même, en envisageant que ce Roi soit en Est et en donnant la main à Est in fine si ce dernier possédait, au départ, ♣AR et ♦R.

— Le plan suivant semble donc être le meilleur : à la seconde levée, ♣ pour le Valet et le Roi (ou l'As) de Est. Sur retour d'un petit atout, impasse. Si elle réussit, le contrat est assuré ; si elle rate, Sud reçoit un retour atout dans le cas le plus défavorable. Il tire atout jusqu'à son dernier et termine soit par l'impasse au ♦R soit par un placement de main en Est.

Et le risque apparaît de chuter de deux levées si l'on ne trouve pas la répartition espérée ! Mais, mais...

— Il y a mieux. Puisqu'il est certain que l'adversaire va jouer et revenir atout, s'il le peut, pourquoi ne pas prendre une bonne chance de plus (50%) en faisant l'impasse au ♣10 dès le départ dans la couleur : Au total, plus de 90%, c'est fort satisfaisant.

— Et il y a encore mieux... Il y a la certitude ! Nous la confirmerons dans le prochain article.

squeeze à l'atout

Voici un problème à huit cartes. Atout ♠, main au mort. Sud peut-il faire toutes les levées ?

Petit tour d'horizon. Deux levées à ♥, trois à ♦ en coupe par Sud, et seulement deux à ♣ en coupe par le mort, le troisième ne pouvant l'être parce que surcoupé par Est. Au total, seulement sept levées car

— Il n'est pas possible de trouver une

rentrée au mort pour réaliser le quatrième ♦ qu'on peut libérer, même en coupant un ♥ maître au cours du jeu.

♠ —	♥ 2	♠ 3
♥ —	♦ 8642	♥ R9753
♦ RD9	♣ —	♦ 53
♣ RD962	♠ RD4	♣ —
	♥ AD	
	♦ —	
	♣ V108	

— Il n'est pas possible, après avoir fait tomber l'atout de Est, de libérer un ♣ de Sud, Ouest détenant toutes les fourchettes dans cette couleur, pas plus qu'un ♦ du mort car il manque alors un atout en Sud.

La difficulté des problèmes de ce genre est qu'il faut faire toutes les levées. C'en est peut-être théoriquement la simplicité car la recherche est alors souvent à orienter vers un squeeze. Malgré le petit nombre de cartes, il n'est, je pense, pas évident ici, car c'est le squeeze le plus difficile, celui à l'atout.

Prenez le temps de chercher avant de lire ce qui suit :

Un ♦ est coupé du Roi d'atout, un ♣ est coupé de l'As. Après l'impasse

♠ —	♥ V2	♠ 3
♥ —	♦ —	♥ R9
♦ RV	♣ 86	♦ 5
♣ R9	♠ D4	♣ —
	♥ —	
	♦ —	
	♣ 108	

à ♥ et le jeu du ♥A, Sud parvient à la position ci-dessus à quatre cartes, main en Sud. **Sud part du ♠4.**

- a) Ouest défausse ♦. Le mort prend et coupe ♦ en libérant le dernier ♦.
- b) Ouest défausse ♣. Le mort place le ♠2 en laissant à Sud la possibilité de libérer un ♣.

Ne trouvez-vous pas, pour conclure, qu'un problème est d'autant plus beau que sa réussite dépend de l'échange, entre deux mains, de deux petites cartes ? La force dans la faiblesse ! Dans le problème ci-dessus, il n'y a ainsi pas de difficulté à le gagner si l'on échange le 2 et le 3 de ♠ entre Nord et Est, et pas de possibilité d'y parvenir si l'on échange le 3 et le 4 de ♠ entre Sud et Est. Quant à Ouest, il perd parce qu'il est trop beau !



le DEBILE TOUCHATOUT

l'illettré EN COULEURS



DEUX REVUES EN UNE QUI EN VALENT DIX...

le seul mensuel français pouvant se lire à 2 dans le metro aux heures de Pointe.

Pour tous les ages, surtout le VOTRE.



Pour bibliophiles

EDITION DE LUXE SUR BEAU PAPIER avec DESSIN original aquarellé par le DEBILE... tirage limité à 100 exemplaires PRIX : 90F

NOM
ADRESSE :

Je désire recevoir :
LE N°1 du DEBILE : 6F
LES 3 N° de 1975 : 18F
L'ABONNEMENT 1976 : 65F
L'ÉDITION LUXE : 90F
et joins chèque à :

SATIRIX : Editions de l'Humour
25, rue de Varenne, 75007 Paris

QUI FORMERA LES MAITRES

IL SEMBLAIT bien que le problème était réglé. Par la loi d'orientation de l'enseignement supérieur qui disait des universités : « Elles forment les maîtres de l'éducation nationale, veillent à l'unité générale de cette formation — sans préjudice de l'adaptation des diverses catégories d'enseignants à leurs tâches respectives — et permettent l'amélioration continue de la pédagogie et le renouvellement des connaissances et des méthodes (article 1). Par ailleurs, les « Propositions pour une modernisation du système éducatif français » déclaraient : « Pour les futurs professeurs de lettres, langues, philosophie, sciences, économie, éventuellement technologie, la base de la formation est constituée par des enseignements de caractère universitaire sanctionnés par l'obtention du diplôme universitaire correspondant. »

Les récentes déclarations de René Haby devant les inspecteurs généraux semblent bien avoir retiré aux universités la responsabilité de la formation des maîtres. C'est sans doute ce qui explique la réaction de Jean-Pierre Soisson. Aussitôt après cette annonce, le secrétaire d'Etat aux Universités a en effet demandé au gouvernement (et obtenu de lui) l'autorisation de rendre public un texte signé conjointement par lui-même et René Haby, le 30 décembre 1974, et approuvé par le gouvernement, intitulé « Place des universités dans la formation des maîtres, principes d'organisation ».

Peut-être pourrait-on se demander pourquoi cet accord était resté jusqu'ici dans un tiroir, et surtout s'il n'a pas été dénoncé unilatéralement par la rue de Grenelle. Il y était rappelé la part des enseignements universitaires et des diplômes qui les sanctionnent. Et aussi la création au sein des universités, de centres académiques « par voie de conventions passées entre le ministère de l'Education et le secrétariat d'Etat aux Universités, d'autre part ». Le directeur devait en être nommé par arrêté conjoint des deux ministères. Il était enfin prévu que celui-

ci organiserait « les aspects de la formation qui ne se situent pas dans le cadre des universités », en particulier pour l'organisation des stages en situation.

Trois conventions fonctionnent déjà, à Paris Nord, Rennes I et Montpellier II, une est en préparation à Paris X Nanterre. Tout cela, principes et débuts d'application, est-il aujourd'hui remis en question ? Les deux ministères se refusent évidemment à le reconnaître, et le secrétaire d'Etat, en particulier, a refusé de dire si les déclarations de son collègue l'avaient surpris.

Mais les réactions n'ont pas entraîné de la part des syndicats, et ont été fort vives. Le SNES et le SNESup accusent René Haby de vouloir « abaisser le niveau de formation des maîtres », de « réduire les universités au rôle de simples prestataires de service d'une formation dont les objectifs seraient définis autoritairement par le ministère de l'Education » et « par le biais des conventions qui leur seront proposées » de faire « peser le chantage sur les universités : ou bien accepter sa politique de représentation culturelle et de disqualification des maîtres ou bien se voir priver de moyens et voir tarir les effectifs des seconds cycles universitaires ». Pour le SGEN (CFDT), la proposition de René Haby est « illégale... rétrograde car la qualifica-

tion scientifique des maîtres exige qu'ils soient formés au contact de la recherche... dangereuse car elle vise à enfermer l'ensemble des enseignants dans un ghetto semblable à celui de l'actuelle formation des instituteurs... inadmissible car le ministre, en tant qu'employeur, s'arroge des droits excessifs sur la formation de son personnel ».

Même opposition à la FNEF et aussi au Parti socialiste qui, par la voix de Louis Mexandeu, affirme : « La politique de M. Haby contredit les déclarations de M. Soisson sur l'autonomie et le texte de la loi Mazeaud qui confie la formation des professeurs d'éducation physique aux universités. »

Les choses en resteront-elles là ? Il est évidemment trop tôt pour le dire, mais on peut dès maintenant s'interroger car s'il est vrai que pendant de longues années la « formation » des professeurs s'est limitée à l'acquisition — dans le supérieur — d'un certain nombre de connaissances académiques dans la discipline envisagée, nul ne peut contester qu'aujourd'hui, non seulement une préparation pratique du métier est indispensable, mais aussi l'apport — fondé sur la recherche théorique et expérimentale — des sciences de l'éducation. Tout ce qui est acquis dans ce domaine, et que l'on doit en particulier aux universités, sera-t-il balayé d'un trait de plume ?

Reviendrait-on au mythe du « bon-maitre-né », voire du « bon-maitre-formé - par - l'exemple - du - maître - chevronné » ? Sans méconnaître qu'il y en a eu, et d'excellents, ce serait pourtant regarder dangereusement vers un passé qui n'a pas manqué d'ombres.

Pierre-Bernard Marquet

Dans l'éditorial du 16-10-75, **Pierre Mazeaud seul vainqueur**, il fallait lire, dans la colonne centrale examens ou concours, et non examens au concours (ligne 1), l'initiation sportive et non l'initiative (lignes 29-30) et 1^{er} juillet 1972 au lieu de 1^{er} septembre (ligne 33). Que nos lecteurs nous excusent de ces « coquilles » typographiques.

enseignement supérieur : innovations de rentrée

Une double préoccupation pour Jean-Pierre Soisson, en cette rentrée universitaire : « Il s'agit pour moi d'assurer le bon fonctionnement du service public de l'enseignement supérieur et d'adapter les formations aux besoins de la nation », a-t-il déclaré, le 21 octobre, au cours de sa conférence de presse.

Pour atteindre ces objectifs, le secrétaire d'Etat aux Universités a rendu publiques un certain nombre de mesures tendant notamment « à lier davantage la formation et l'emploi ». Ainsi, l'enseignement alterné — qui permet aux étudiants de partager leurs études entre l'université et l'entreprise — va connaître un nouvel essor cette année : « Les expériences de Lille et de Metz seront poursuivies, a-t-il dit, et de nouveaux cycles seront organisés dans les universités de Paris IV, Paris VII et Montpellier I ». Un projet de loi définissant le cadre juridique de ces expériences devrait être soumis au Parlement à la session de printemps.

Pour permettre également de mieux adapter la formation à l'emploi, Jean-Pierre Soisson a annoncé la création de deux nouveaux diplômes de troisième cycle : le diplôme d'études approfondies et le diplôme d'études supérieures spécialisées. Ce dernier ne pourra être délivré qu'après l'accomplissement d'un stage dans une entreprise ou une administration. De plus, les universités de Lille I, Montpellier I, Compiègne, Paris Nord et Clermont-Ferrand viennent d'être habilitées à délivrer le diplôme d'ingénieur. Enfin, vingt et une universités organisent cette année des « cycles de préparation » permettant l'accès des non-bacheliers à l'enseignement

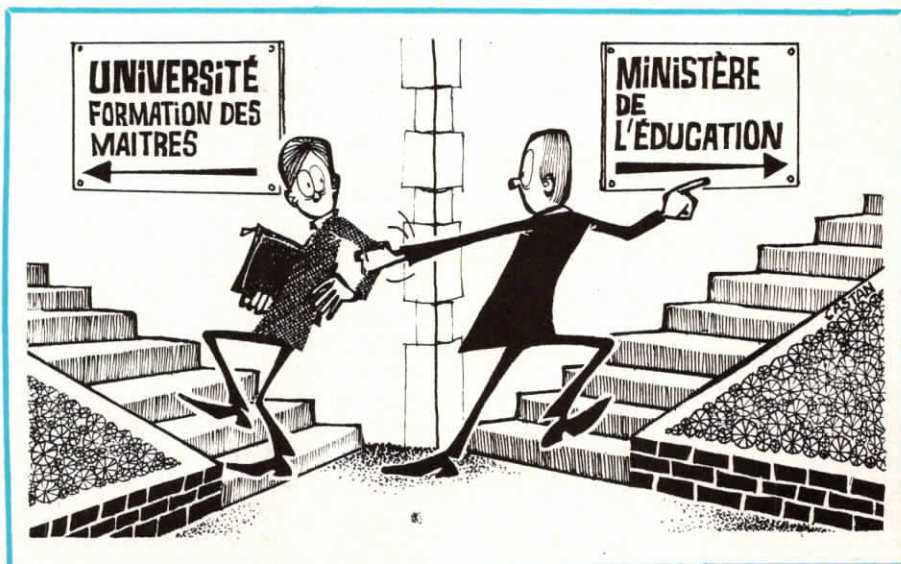
supérieur. Rappelons que l'expérience de Vincennes diffère sensiblement de la présente décision, les non-bacheliers y étant admis sans préparation préalable.

Jean-Pierre Soisson a également dressé un premier bilan des inscriptions en facultés : à la date du 25 septembre, les effectifs avaient augmenté de 2,2 % par rapport à l'année dernière (soit 160 628 nouvelles inscriptions). Première constatation : les inscriptions en lettres diminuent de 3 % ; en revanche, elles augmentent de 6 % en sciences et de 25,7 % dans les nouvelles filières (administration économique et sociale, mathématiques appliquées et sciences sociales). La progression se poursuit en médecine et s'accélère rapidement en pharmacie : plus 20 % dans cette dernière discipline. Ainsi, selon le secrétaire d'Etat, « la sélection en médecine a provoqué un reflux vers la pharmacie. Il faudra donc organiser une régulation des flux en pharmacie comme en médecine ». En outre, les inscriptions ont plus fortement augmenté à Paris (+ 3,3 %) qu'en province (+ 1,9 %). Pour tenter de rétablir l'équilibre, Jean-Pierre Soisson a affirmé sa volonté de « poursuivre l'effort de décentralisation. » Il faut développer les

universités de province par l'attribution de crédits supplémentaires et l'octroi de nouvelles habilitations, a-t-il souligné. « J'ai entrepris une telle action ; je la développerai. » En ce sens, le secrétaire d'Etat entend « mieux assurer l'autonomie des universités » dans le cadre de la concertation.

Une innovation en ce qui concerne l'attribution des crédits de fonctionnement. En 1976, l'attribution de ces crédits se fera notamment sur deux critères. Le premier demeurera fondé sur la surface bâtie des locaux, mais le second sera défini en fonction de l'encadrement pédagogique et administratif des établissements et non plus en fonction du nombre des étudiants inscrits. (Cette dernière notion ne disparaît pourtant pas totalement, le nombre des personnels étant souvent fonction du nombre des étudiants.) Ces dispositions, avalisées le 23 octobre par la Conférence des présidents, prendront également en compte les priorités arrêtées par les établissements en exécution de leur programme de développement.

Abordant ensuite les questions budgétaires, Jean-Pierre Soisson a indiqué : « En 1975, les crédits de fonctionnement qui ont été ou qui vont être alloués aux établis-



sements d'enseignement supérieur accuseront finalement une augmentation de 15%. L'année prochaine, ils progresseront de 17,2%. » Pour le secrétaire d'Etat aux Universités, le projet s'élève à 9 108 094 658 F dont 7 901 386 658 F pour le fonctionnement. L'effort portera en priorité sur des travaux de sécurité.

Jean-Pierre Soisson entend aussi garantir l'emploi des personnels. « En cette rentrée, a-t-il dit, tous les contrats des assistants ont été renouvelés et des mesures ont été prises pour éviter le licenciement des auxiliaires. » En outre, 1 037 créations d'emploi sont prévues dans le budget 1976, dont 540 sur le chapitre des personnels, 85 dans les bibliothèques universitaires et 80 ouverts pour la première fois pour les missions de formation continue des universités. De plus, 1 200 emplois d'assistants seront transformés en emplois de maîtres-assistants. C'est-à-dire, a conclu Jean-Pierre Soisson, « que l'effort que le gouvernement a entrepris pour l'adaptation de l'enseignement supérieur aux réalités de notre temps sera non seulement poursuivi, mais encore amplifié ».

“Terminal” l'année prochaine

Les lycéens devraient avoir bientôt « leur » journal. Il s'agit d'un mensuel, « Terminal », qui fera en principe son apparition dans les kiosques le 7 janvier prochain. Imprimé en offset à 200 000 exemplaires, il sera vendu 3 F.

Selon le directeur de la publication, Gérard Rossini, « Terminal » proposera notamment à ses jeunes lecteurs (les 15-20 ans) de nombreuses informations sur les métiers, la vie du lycée et la vie culturelle, ainsi qu'une page d'initiation à l'éco-

ils ont dit :

Jean-Pierre Soisson, à propos du transfert à Lyon de l'ENS de Saint-Cloud :

« Ce transfert ne constitue nullement une déportation et le gouvernement souhaite que cette décision soit l'occasion pour l'Ecole normale d'un nouveau développement (...). En liaison avec les cinq écoles normales supérieures, j'ai entrepris une étude pour déterminer leurs missions dans l'ensemble universitaire français. »

La FEN et la Fédération Cornec organisent une « campagne vérité » du 12 au 14 novembre, pendant l'examen du budget de l'Éducation à l'Assemblée nationale, et invitent :

« les parents à voir vivre à cœur ouvert l'école de leurs enfants pour se rendre compte sur place de la situation réelle, des conditions de vie et d'enseignement des élèves. »

La FNEF, après les déclarations de René Haby sur la formation des maîtres :

« René Haby foule aux pieds le texte même de la loi d'orientation de 1968. Une telle perspective retirerait aux universités scientifiques et littéraires l'une de leurs finalités essentielles : la formation des maîtres. »

James Hester, recteur de l'université des Nations Unies, à l'occasion de la première « rentrée » officielle de cet établissement :

« Nous ne voulons pas créer une institution lourde et bureaucratique. Notre but est de constituer un réseau international d'instituts travaillant ensemble, pour des programmes précis, sur des sujets intéressant l'ensemble du monde. »

René Haby, devant la commission des Affaires culturelles, réunie le 16 octobre à l'Assemblée nationale :

« Le budget de mon ministère est prévu en nette progression et il permettra d'assurer dans de bonnes conditions la mise en œuvre des missions qui sont les siennes, qu'il s'agisse de l'accueil des nouveaux élèves de la rentrée prochaine, de la poursuite des actions engagées pour l'amélioration de la fonction éducative, de l'accentuation de l'aide aux familles. Un accent particulier a été mis volontairement dans ce budget sur les problèmes de l'emploi. J'y attache, en effet, une importance essentielle et vous constaterez que des progrès sensibles sont prévus dans le budget de 1976 à ce titre. »

Devant les inspecteurs généraux réunis à Sèvres pour leurs journées d'études, Annie Lesur, secrétaire d'Etat à l'Enseignement préscolaire :

« Si l'école maternelle était trop gagnée par l'agitation, c'est notre système scolaire tout entier qui serait atteint. »

nomie. « Nous serons un journal d'information, sans couleur politique dans son ensemble », explique Gérard Rossini. « Nous prendrons des positions, mais nous ne ferons pas de militantisme. » Il précise : « Terminal n'a aucune attache politique, confessionnelle ou financière avec qui que ce soit. » Les fonds nécessaires au lancement proviendraient des ressources personnelles de la direction, qui affirme : « Nous sommes surtout riches d'imagination, d'astuce et de travail. » On verra bien.

l'UNCAL en colère

« Partout, la rentrée 1975 dans les lycées est marquée par une remise en cause des droits d'expression normalement acquis et par un renforcement de l'autoritarisme » a déclaré Pierre Laurent, secrétaire général de l'UNCAL, le 22 octobre, devant la presse. « Si les lycéens laissaient faire, a-t-il ajouté, la sélection et la répression deviendraient la règle dans tous les lycées de France. »

Face à cette situation, l'UNCAL, qui se dit implantée dans 60 départements, n'entend pas se croiser les bras. Des séries d'actions revendicatives sont d'ores et déjà prévues pour les prochains mois. En novembre, les lycéens manifesteront notamment pour l'amélioration de leurs conditions matérielles. « Ils se rendront le 6 novembre en délégation devant la réunion du conseil d'administration du Syndicat des transports pour exiger le rétablissement du demi-tarif sur les transports scolaires » a annoncé Pierre Laurent, « et le 7 novembre, de nouvelles délégations iront à l'Assemblée nationale pour exiger l'augmentation

trois questions à

Lucien Géminard

représentant permanent
de l'Inspection générale de l'Instruction publique



Les journées de l'Association des inspecteurs généraux ont eu pour thème cette année « Les inspecteurs généraux pourquoi faire ? ». Doit-on voir là le besoin pour eux de se remettre en question ?

Depuis l'explosion scolaire et malgré la collaboration des inspecteurs pédagogiques régionaux, les missions de l'Inspection ont augmenté en nombre à un point tel qu'elle tend à être débordée par ses tâches habituelles. Depuis 1968, l'Inspection générale tout entière se pose les questions relatives à un renouvellement de ses méthodes lui permettant de faire face à l'ampleur de ses missions. Ces questions devaient l'amener tôt ou tard à organiser plusieurs journées de travail en commun de tous les inspecteurs généraux et d'un nombre important d'inspecteurs pédagogiques régionaux pour mieux prendre conscience de la façon dont elle est perçue, aussi bien par les autorités hiérarchiques que par des professeurs et des élèves.

L'Inspection générale est sérieusement contestée par les jeunes enseignants. Certains pays s'en sont plus ou moins débarrassés et apparemment l'éducation ne s'en porte pas plus mal chez eux.

C'est une fausse question. La fonction de l'Inspection générale, contrairement à ce que laisse entendre la question posée, n'est pas réellement contestée, sauf cas individuels qui restent très isolés. Ce qui est mis en question par des groupes de professeurs ou des syndicats ce sont les modalités de l'inspection et le type de relations qui est perçu par les enseignants entre eux-mêmes et les inspecteurs. En fait, dans tous les grands pays, la fonction d'inspection et plus précisément les fonctions d'animation et de contrôle, d'information et de conseil, existent. Si l'on veut bien se placer d'un point de vue global, on doit reconnaître que l'existence d'un corps d'inspection générale à vocation nationale a permis à notre pays de maintenir une bonne qualité moyenne et surtout une bonne homogénéité à travers toutes les régions de France du niveau des formations scolaires, élémentaire et secondaire. C'est un point important à mettre au crédit de l'organisation du système français d'enseignement.

Quelles solutions préconisez-vous ?

Toutes les mesures que préconise l'Inspection générale tendent à améliorer les relations de travail avec les professeurs et les méthodes d'observation des effets de l'enseignement sur les élèves. A cette fin, des expériences d'observation coordonnée de l'enseignement dans quelques établissements de plusieurs académies ont été entreprises. Ce type d'observation coordonnée se conduit indépendamment du rôle de notation qui incombe aux inspecteurs généraux et inspecteurs pédagogiques régionaux dans le cadre du statut des personnels enseignants. Si ces méthodes s'améliorent, si elles peuvent être généralisées malgré les nombreuses tâches de nature différente qui incombent à l'Inspection générale, elles conduiront à une observation qui, en elle-même, sera une animation pédagogique et un contrôle de l'enseignement.

du budget misérable de la Jeunesse et des Sports ». Du 10 au 15 novembre, des représentants des comités d'action se rendront également au rectorat de Versailles, pour « réclamer les professeurs manquants dans cette académie ». Enfin, un grand rassemblement lycéen devrait avoir lieu le 26 novembre à Paris.

En outre, le secrétaire général de l'UNCAL a appelé les lycéens à faire du mois de janvier « un mois d'action pour les droits et les libertés dans les lycées ». Temps fort de cette action : dix grands rassemblements dans dix grandes villes de France.

Enfin, Pierre Laurent a précisé que l'UNCAL tiendrait son huitième congrès national les 28 et 29 février prochains, dans la région parisienne.

cent ans à l'étranger

Les cérémonies du centenaire de l'Ecole française de Rome se sont déroulées de façon très solennelle, ce 17 octobre, à l'Académie. A cette occasion, Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux Universités, a affirmé sa volonté de développer les études françaises à l'étranger. L'Ecole française de Rome a un rôle majeur à jouer sur le plan international, dans cette politique culturelle, a précisé le secrétaire d'Etat. Pour Jean-Pierre Soisson, il convient notamment que l'Ecole se diversifie, qu'elle s'ouvre plus largement aux chercheurs de nos universités et qu'elle renforce la coopération intellectuelle entre la France et l'Italie.

Trois décrets, publiés en février 1974, ont, d'ores et déjà, permis à l'Ecole française de Rome de connaître un nouvel essor (l'éducation n° 246). Le champ de ses activités a été élargi à l'étude de l'Italie moderne et contemporaine ; les modalités de recrutement des Français ont également été assouplies.

les foyers de jeunes travailleurs menacés

Les foyers des jeunes travailleurs ne sont pas, eux non plus, épargnés par la crise économique. C'est un véritable cri d'alarme que lance Robert Graux, secrétaire général du Syndicat national des personnels et cadres des foyers de jeunes travailleurs (FSM, FEN-CGT) : « Tous les foyers ont des difficultés financières. Ils sont tous, à plus ou moins brève échéance, menacés de fermeture », a-t-il déclaré le 9 octobre, au cours d'une conférence de presse. « La situation s'est aggravée au cours des derniers mois, entraînant des licenciements, des réductions de prestations de service, le renvoi de jeunes travailleurs. »

Pour Robert Graux, « c'est l'asphyxie, notamment parce que l'Etat et le patronat ne voient ces foyers — financés à 90 % par les redevances versées par les résidents — que sous l'aspect de la rentabilité ».

Face à cette situation qui oblige ces établissements à devenir des « foyers-hôtels », en imposant des charges locatives élevées, le Syndicat national des personnels et cadres des foyers de jeunes travailleurs entend entreprendre une vaste campagne de sensibilisation auprès des élus, des chambres de commerce et du Centre national du patronat français. Il s'agit pour Robert Graux de permettre aux foyers d'assurer « non seulement les impératifs d'hébergement et de restauration, mais aussi leur rôle éducatif, culturel et social, pour aider et protéger la jeunesse défavorisée ».

Informations recueillies par
Catherine Guigon

au B.O.

personnels-statuts

• Les IDEN sont invités, pour leur demande d'admission à la retraite, à se conformer aux indications de la circulaire du 3 octobre 1975 (B.O. n° 36).

recrutement

• Les épreuves du concours de recrutement des élèves conseillers d'orientation, session de 1976, se dérouleront les 7, 8 et 9 janvier 1976. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 17 novembre 1975. Les conditions d'inscription aux deux concours externe et interne sont précisées par une circulaire du 7 octobre 1975 (B.O. n° 37).

• Les conditions exigées des candidats à la liste d'aptitude aux fonctions de directeur de Centre régional des œuvres universitaires et scolaires et emplois assimilés (année 1976) font l'objet de la circulaire du 3 octobre 1975 (B.O. n° 37).

étudiants

• Les étudiants de première et deuxième années de l'enseignement supérieur sont soumis obligatoirement à un examen de médecine préventive universitaire. Les modalités des examens ultérieurs sont fixées par un arrêté du 7 septembre 1975 (B.O. n° 37).

au J.O.

divers

• Un diplôme national supérieur d'expression plastique est créé dans les écoles nationales d'art et les écoles régionales et municipales d'art, habilitées par le secrétaire d'Etat à la Culture (décret du 25 septembre 1975, J.O. du 17 octobre).

• Le régime des études dans les écoles nationales régionales et municipales d'art habilitées par le secrétaire d'Etat à la Culture est fixé par un arrêté du 25 septembre 1975 (J.O. du 17 octobre 1975).

SERVICE ÉDUCATIF DE LA DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE



Visites conférences organisées pour des groupes d'élèves des enseignements primaire et secondaire

Principaux musées nationaux de Paris et de la Région parisienne.

Paris

- Musée du Louvre
- Musée du Jeu de Paume
- Musée d'Art moderne
- Musée de Cluny
- Musée des Monuments français
- Musée Guimet
- Musée des Arts et Traditions populaires
- Musée des Arts africains et océaniques
- Musée Rodin
- Musée Delacroix

Région parisienne

- Château de Versailles et de Trianon
- Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau
- Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye
- Château de Fontainebleau
- Château de Compiègne
- Musée de Céramique de Sèvres
- Musée des Granges de Port-Royal

Ces visites peuvent avoir lieu, tous les jours, sauf les mardis et dimanches, en fonction des horaires d'ouverture des musées, soit en principe entre 9 h 45 et 17 h 15 (15 h 30 dernier départ).

S'adresser : au Bureau d'Action culturelle - Tél. : 260-39-26, poste 3312. Droit de conférence : 40 F pour un groupe de trente élèves, **gratuité, dans la mesure du possible**, pour les établissements d'enseignement secondaire de Paris et de la Région parisienne. Chaque groupe doit être accompagné d'un responsable pour quinze élèves.

Des cycles de cinq conférences sont également organisés à l'intention des élèves s'inscrivant individuellement.

Instruments de pédagogie expérimentale

Instruments de psycho-pédagogie

Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe ;
- aux Chefs d'établissements de résoudre rapidement et objectivement les problèmes de répartition, d'affectation, de passage dans la classe supérieure, de constitution de classes homogènes ;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue ;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents ;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
6^e-5^e Français - Mathématiques modernes
5^e-4^e Français - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

3^e - 2^e Français - Mathématiques

- Tous les tests d'acquisitions scolaires peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
- Ils explorent dans l'ensemble des programmes les connaissances de base indispensables pour suivre avec fruit la classe suivante.
- Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
- Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
- La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
- Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51

la

L'un des rôles fondamentaux de cette école parallèle qu'est la télévision consiste à produire des émissions spécifiques à la jeunesse.

La plupart du temps il faut bien constater la pauvreté de celles-ci et, plus grave, l'incohérence du tout dans lequel elles s'imbriquent.

Cette indigence tient-elle au fait que les services Jeunesse sont souvent considérés comme un élément mineur du petit écran et, par conséquence, aux moyens qui leur sont alloués ? Que font les télévisions étrangères en ce domaine ?

Et plus particulièrement celles qui, comme la Suisse, la Belgique ou le Canada, avec des populations francophones réduites, doivent, moyens à la clé ou pas, remplir l'écran à l'intention des jeunes de tous âges ?

Pour savoir ce que font et comment procèdent les services Jeunesse de ces « télévisions qui parlent français », nous explorerons aujourd'hui, avec Laurence Hutin-Siegrist, le service qu'elle dirige à la télévision suisse romande.

télévision b

UN CORPS étendu sur le trottoir. Un attroupement, au premier rang : des gosses. Quelques passants s'approchent, se joignent à la grappe... D'autres refusent l'invite, hésitent, font un crochet, flairant un piège... Le corps inerte diffuse de la musique puis, tout à trac, débite un discours du général de Gaulle. Le mannequin de chiffon a visiblement du mal à digérer une mini-cassette...

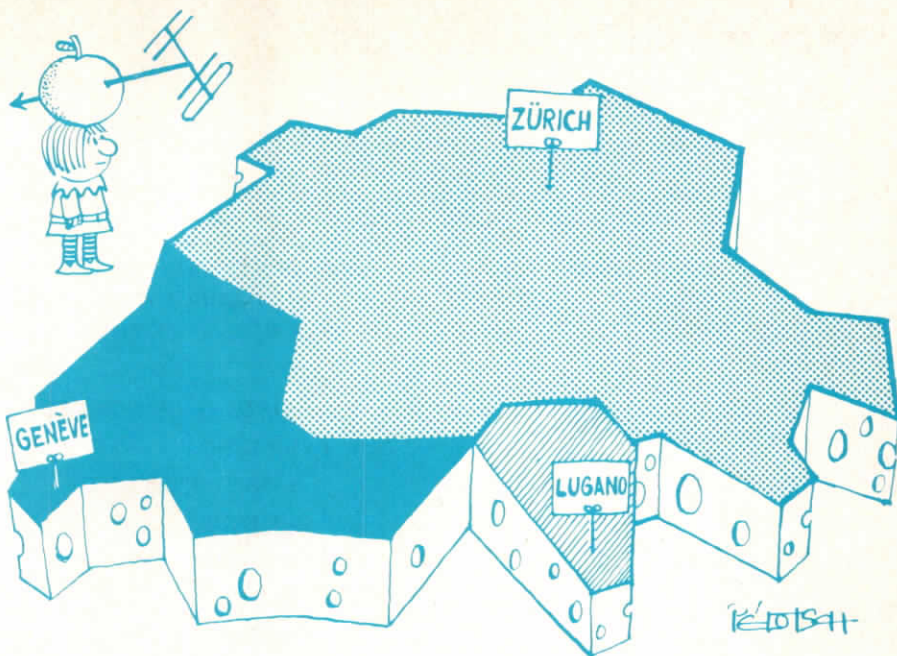
Cet épisode canularique, imaginé par les enfants de Morges, petite cité de 20 000 habitants sur les bords du Léman, ouvre l'émission qu'ils ont consacrée à leur ville et leur a servi à tester les réactions de leurs concitoyens adultes. S'ils vont consciencieusement interviewer les autorités municipales pour mieux, à leur manière, les critiquer et revendiquer de plus beaux terrains de jeux et de sports et maisons pour les jeunes, ils en feront bien d'autres. Comme, par exemple, d'exiger que l'officier de police — sur son trente et un, « c'est pour la télé » — les reçoive pour l'entretien qu'il leur accorde, précisément dans l'établissement que ce fonctionnaire interdit aux jeunes !

Pour sauver Grandvillars, petit village de 300 habitants dans les forêts du canton de Fribourg, que l'exode rural menace d'une mort certaine, deux garçons qui ont pour habitude d'y passer leurs vacances ont mené une sérieuse

enquête sur le terrain, auprès des habitants, des responsables communaux et régionaux, pour analyser cette fuite des jeunes et y porter remède. Au-delà de la principale suggestion économique, le tourisme, les deux garçons préconisent l'élevage des escargots, « puisque ces derniers peuvent vivre jusqu'à 2 250 mètres d'altitude », le ramassage des aiguilles de sapin pour la confection de liqueurs et de baumes, et l'utilisation des vieux bois qui, pressés, peuvent servir à confectionner des cercueils, des caisses, voire des meubles modernes.

Ces émissions de vingt-cinq minutes font partie de la série « Les enfants et leur ville » que le service Jeunesse de la télévision romande diffuse une fois par mois et où les douze-treize ans donnent libre cours à leur imagination, à leurs critiques, à leurs réflexions. Les enfants ont en quelque sorte carte blanche et si ces deux exemples montrent leurs préoccupations au niveau de l'environnement qu'ils souhaitent, tous les sujets d'émission ne sont pas du même tonneau et, par exemple, les reconstitutions historiques sont souvent à l'ordre du jour. L'équipe de production et de réalisation est, dans la mesure des moyens financiers et techniques, à disposition des jeunes et n'outrepasse jamais le rôle de conseiller qui est le sien, tant au cours de la prépara-

uissonnière



tion que de la réalisation. Il s'agit aussi pour elle de veiller à ce que des adultes ne tentent de s'immiscer et d'imposer leurs vues dans le projet des jeunes, ce qui n'est pas toujours facile.

Cette série est l'une des plus marquantes par son souci de libre expression, parmi les quatorze types d'émissions qui constituent actuellement l'arsenal de la télévision romande à destination de la jeunesse.

l'écran de Babel

Appuyé sur le dos du Léman, le Pays romand compte environ 1 300 000 habitants sur les presque 6 000 000 que compte la Suisse. On pourrait penser que le « coffre-fort de l'Europe », après tout, dispose de moyens considérables pour sa télévision. En fait, il n'en est rien, la répartition des populations et le trilinguisme officiel posent un certain nombre de problèmes dont les Suisses, avec leur calme et leur organisation légendaires, semblent s'accommoder. La télévision helvétique possède trois chaînes couleur, l'une de langue française, la seconde de langue allemande, enfin la dernière de langue italienne, dont les trois centres sont respectivement : Genève, Zurich et Lugano. Le sys-

tème de redevance proche du nôtre (120 francs par téléviseur, 1 200 000 récepteurs + recettes publicitaires) sert donc à financer trois programmes très distincts dont le budget global est réparti non pas au prorata de la population (la Suisse alémanique compte plus de 4 millions d'habitants et le petit Tessin de langue italienne 400 000 à 500 000 seulement) mais de façon à peu près équitable pour permettre un fonctionnement correct, soit 43 % pour l'alémanique, 33 % pour la romande, 24 % pour la tessinoise.

Les trois chaînes se captent pratiquement sur l'ensemble du territoire et débordent même sur les pays voisins. La télévision tessinoise, par exemple, est extrêmement prisée par les Italiens de la plaine du Pô et, du côté France, le courrier du service Jeunesse, notamment pour les jeux et concours, dénombre 5 % de réponses en provenance des Savoies et des régions de Dijon, Dôle, Mulhouse, mais aussi de la zone française d'occupation en Allemagne. En contrepartie, il faut dire que les téléspectateurs suisses peuvent tous prendre les télévisions étrangères de langue voisine, ce qui appelle, par définition, de la part de leur télévision nationale un effort constant de qualité.

Le budget de la télévision romande, uniquement pour les programmes, représente 14 500 000

francs, le service jeunesse se voyant attribuer 1 500 000 francs de cette somme, soit un petit peu plus de 10 %, pour remplir une grille de six heures d'antenne hebdomadaires. Laurence Hutin-Siegrist qui dirige ce service et la dizaine de personnes qui le composent estime que ces conditions permettent, bien qu'elles ne soient pas idéales, les moyens n'ayant jamais nui à la qualité, un travail efficace.

Les trois populations helvétiques ont évidemment des mentalités fort différentes et les programmes pour la jeunesse en sont souvent la première expression. Les trois services entretiennent d'excellentes relations et ne sont en rien, de par leurs références ethniques et culturelles, concurrentielles, certains achats et quelques co-productions étant communs aux trois chaînes. En schématisant rapidement on pourrait dire que les programmes de la télévision alémanique sont à dominante pédagogique, dans la mesure où ce mot est pris dans le sens de sérieux, ceux de la chaîne tessinoise sont plutôt distractifs, la télévision romande s'efforçant d'être un compromis entre ces deux tendances.

Laurence Hutin-Siegrist pense, en effet, que l'artistique doit garder l'initiative de la production, mais avec la garantie pédagogique. Et si elle parvient à cette juste

balance, c'est parce que la majorité de ses producteurs sont ou ont été des pédagogues et des psychologues.

pas d'après-midi « fourre-tout »

Pour la responsable du service Jeunesse, il s'agit de produire un certain nombre d'émissions ayant pour points de repères les tranches d'âge auxquelles elles s'adressent : moins de six ans, six-neuf, neuf-treize et treize-dix-sept ans, mais permettant, mises à part les émissions pour les tout petits, des transferts d'intérêt lorsque l'enfant estime que les émissions d'une autre tranche d'âge lui conviennent mieux. Pour faciliter ce gommage des frontières, si les émissions reviennent hebdomadairement, elles s'échelonnent pour tous les âges au fil de la semaine et tentent d'atteindre à un certain éclectisme cohérent à l'intérieur de chaque tranche.

Evidemment, on n'a pu échapper, cinq jours sur sept, à la classique « dernière histoire avant de s'endormir » pour les tout petits, mais leur « Jardin d'enfant » ramène ses vingt minutes, composées de séquences très courtes et enlevées avec en objectif la prise de conscience sensorielle du monde, les lundi, mercredi et vendredi.

Les six-neuf ans, eux, se voient consacrer trois émissions de vingt-cinq minutes, très différenciées et qui veulent tenir compte de l'effort scolaire. Cette « Boîte à surprises », animée par « Gaspard-œil-en-coin » le renard et « Blanchebec-en-or » sa compagne d'oie, se compose de fiction le lundi et devient mini-magazine le mardi avec des séquences de bricolage, de lecture, de cuisine, documentaires, mais aussi d'information. Lors du rendez-vous spatial russo-américain, un physicien du CERN est venu expliquer de manière

extrêmement simple (comme il le fait à chaque événement scientifique important) le pourquoi, le comment, mais aussi la vanité d'une telle entreprise. Enfin le dimanche cette émission prend un caractère plus familial comme, par exemple, une série d'initiation à la musique et aux instruments, piano, violoncelle, percussions, etc., animée de façon drôle et décontractée par un jeune compositeur, Arié Dzierlatka, avec souvent des interprètes de renom qui jouent réellement avec une brochette de gosses en liberté, réagissant comme à « Guignol » et disant tout ce qu'ils ressentent. En quelque sorte, de la grande musique en blue-jeans.

Dans le choix délibéré du service Jeunesse romand, deux points semblent importants : pas d'après-midi bloqués qui ne sont souvent qu'un fourre-tout, la limite des moyens financiers en est sans doute une raison, mais Laurence Hutin-Siegrist considère qu'en Suisse, pays de nature par excellence, les enfants ont mille autres possibilités pour remplir les après-midi de congé scolaire, compte tenu de la campagne, des lacs, de la montagne et de la neige ; le second point est l'importance donnée aux émissions pour les neuf-treize et treize-dix-sept ans, ces tranches d'âges qui trouvent difficilement leur pâture entre les petits et les adultes et auxquelles on ne pense pas beaucoup. Importance non pas tant en minutage qu'en variété de sujets, de découvertes ou d'expression. Ainsi, sur les quatorze types d'émissions destinées à la jeunesse, onze le sont pour eux.

Parmi les cinq émissions consacrées aux neuf-treize ans, une seule est du type « feuilleton » (acheté à l'étranger : le tournage d'un feuilleton par la TV romande est hors de question pour des raisons budgétaires), deux sont d'initiation à des techniques manuelles : manipulation, prestidigitation, tissages, patchwork, imprimerie, collages,



etc., enfin une autre est un jeu, « Le taquin ». Sur des thèmes non encyclopédiques, par exemple l'image et ses dimensions, la chute, le « taquin » permet de faire s'affronter des classes collectivement et individuellement par les représentants qu'elles délèguent. Observation et perspicacité en sont les principaux ressorts et, actuellement, une quinzaine de classes sont sur la liste d'attente. A ce tout, il faut ajouter « Les enfants et leur ville » qui complète l'éventail offert à cette catégorie de téléspectateurs en herbe.

la part des « ados »

C'est à destination des treize-dix-sept ans que la situation géographique et le relief de la Suisse ont dicté une « Chronique montagne » de 25 minutes qui revient deux fois par mois. En effet, ski et alpinisme jouent un rôle important dans la vie des jeunes ; Genève ne compte pas moins d'une soixantaine de clubs de montagne ! Il s'agit avant tout d'informer et de



mettre en garde en évitant surtout les travers traditionnels du « conseil ». L'émission se veut plus un contact avec la montagne qu'une démonstration et elle présente aussi bien le travail d'une association de jeunes skieurs aveugles qui sillonnent chaque dimanche les pistes valaisannes « avec les yeux des autres » que les coulisses de glace du tournage en pleine montagne de la dramatique « La mort d'un guide » de Jacques Ertaud, ou encore l'escalade vertigineuse des surplombs de la « paroi du creux du Van » dans le Jura, par une poignée de jeunes Neufchâtelois, filmés par le célèbre alpiniste Michel Vaucher et par Paul Siegrist. Une poignée de jeunes passionnés qui, malgré leur âge, affichent une technique, une assurance, une décontraction déconcertantes, ne serait-ce que parce qu'elles tendent à démythifier le « guide » traditionnel.

Hormis une autre émission d'une demi-heure, mensuelle, sur l'audiovisuel par l'éveil à l'image et la pratique du matériel de son et d'image, c'est un cycle d'émissions hebdomadaires d'une heure qui propose à cette tranche d'âge

délaissée une palette intéressante : émissions classiques comme « Cap sur l'aventure », rencontre très illustrée et dans le ton du vrai dialogue avec un ethnologue, un grand voyageur, un scientifique, non pas axée sur l'exploit mais sur l'expérience et l'aventure humaine ; « Kaléidoscope » présentation d'orchestres « pop » et chanteurs dits « d'avant-garde » suisses et étrangers ; et surtout deux émissions de création et d'expression.

C'est dans « Studio 13/17 » que les jeunes cinéastes amateurs, voire semi-professionnels, peuvent présenter leurs réalisations en super 8 ou 16 mm, en présence d'un grand réalisateur qui n'est pas là pour juger mais pour engager le dialogue sur l'analyse des motivations, du sujet, de la technique cinématographique, de l'inspiration. Quant à « Atelier 75 », il donne la possibilité durant une heure à un groupe de jeunes de prendre l'initiative totale de l'émission à partir d'un ou plusieurs modes d'expression en création collective. Cela peut donner des choses étonnantes, comme l'émission conçue par le Groupe de

danse collective de Vevey, tournée dans une église moderne, et où folk, rythmes modernes ou « rétro », poèmes, textes incantatoires entremêlés, s'ils donnent l'impression d'un argument partant dans toutes les directions, n'en donnent pas moins l'image — souvent de qualité — d'une jeunesse qui se cherche dans un dédale jalonné de Béjart ou des Rolling Stones.

le rêve et la réalité

Un constat : par les émissions où l'expression, au moins artistique, leur est laissée, les jeunes se donnent ce que la télévision ne semble pas encore avoir su leur apporter : ce mélange de fiction et de réalité qui laisse le galop à l'imagination et permet en même temps de mettre le doigt sur les aspects négatifs de la société qui leur est faite. Par le symbole ou l'expression directe, on décèle leurs préoccupations et, peut-être parce qu'ils sont les enfants de l'audiovisuel, on s'aperçoit qu'ils

L'école en Picardie

savent très bien faire parler l'image.

Il ne s'agit pas, pour la télévision romande, de servir d'exemple ; les émissions, là aussi, sont loin d'être parfaites. Mais ce qu'a réussi Laurence Hutin-Siegrist et ce qu'elle tend à atteindre, on le sent, c'est la cohérence dans la portée pédagogique de ses programmes, tous à teneur distractive mais à contenu culturel. Une démarche qu'elle suit obstinément, mais dont elle n'hésite pas à remettre en cause les étapes et à reconnaître les failles. Le risque, pour elle et ses collaborateurs, de s'endormir sur le succès d'une émission ou d'une formule, lui paraît permanent. Son problème dominant, outre celui du renouvellement des idées, demeure celui des réalisateurs. En Suisse, comme dans la plupart des pays, les émissions pour la jeunesse ne sont guère considérées comme des réalisations de prestige et sont le plus souvent l'objet de « trous » à combler dans les grilles de travail des réalisateurs. Certes, certains et des plus grands — Michel Soutter a réalisé plusieurs émissions pour la jeunesse romande — aiment à travailler pour ce secteur, mais la responsable du service jeunesse estime qu'il lui faut des réalisateurs attirés, ayant réellement envie de travailler pour et avec les jeunes et qui aient, par conséquent, une conception et un certain sens de la pédagogie.

A côté de sa grande voisine qui a, qu'on le veuille ou non, voix prépondérante lorsqu'il s'agit de co-productions ou de réunions francophones (la plupart du temps pour des raisons financières), la télévision romande dans ce secteur ne semble donc pas « complexée ». Même si elle l'est inconsciemment, l'hydre à trois têtes de la télévision française ferait peut-être bien de regarder, non pas tant les émissions (encore que...), mais la conception d'un programme jeunesse chez sa fourmi voisine.

Maurice Guillot

A L'INITIATIVE de l'Institut d'études et d'action démographiques des régions Nord et Picardie, une journée d'études, organisée avec le concours de la délégation régionale de l'Alliance nationale pour la vitalité française, a révélé les actions entreprises, les résultats obtenus et l'immense tâche qui reste à accomplir pour que, dans cette région longtemps sous-scolarisée, où la mortalité infantile est l'une des plus fortes de France, l'enfant puisse atteindre, quelle que soit son origine sociale, le meilleur épanouissement pour une vie d'adulte pleinement responsable.

Près de cinq cents personnes, éducateurs, spécialistes de l'enfance, ont participé à cette journée marquée par la réflexion en quatre carrefours sur : le nouveau-né et le nourrisson ; la scolarisation normale et l'inadaptation scolaire ; les handicapés ; la protection sociale et judiciaire de l'enfant.

Beaucoup de statistiques font état de différences que la démocratisation de l'enseignement n'a pas totalement supprimées : 85 % de jeunes scolarisés à l'âge de quinze ans ; 33,80 % à dix-sept ans (en totalisant les effectifs des enseignements public et privé). Retard encore important par rapport au taux de scolarisation national, et exigeant donc pour cette région, comme l'a souligné l'inspecteur d'académie de la Somme, un traitement particulier. Le problème essentiel, sur le plan éducatif, serait-il un problème politique ? Changer l'école, est-ce possible sans changer la société ? Souvent, comme l'a noté un professeur d'école normale, on adopte vis-à-vis des élèves subissant des échecs scolaires (trois enfants sur cinq redoublaient au moins une fois l'école primaire), vis-à-vis surtout des inadaptes, une attitude

« réductionniste ». Contre cet état de fait, il faudrait développer la pratique pédagogique, lutter contre toute ségrégation, assurer la formation des enseignants en psychologie et en sociologie de l'éducation, enrichir la vie scolaire, réorganiser l'école élémentaire en abandonnant les redoublements, développer la coopération entre enseignants, parents et collectivités locales au sein de véritables communautés éducatives, mettre en place des structures de prévention. « Les enseignants, a dit Mme Binet, ne sont pas des thaumaturges. »

Evidemment, il existe des causes à cette situation qui tient à la dispersion rurale qui caractérise cette région, au manque d'emplois qualifiés, au « décalage culturel » mis en évidence par le chef du service académique d'information et d'orientation. Le taux d'élèves de la filière III du premier cycle est, lui aussi, plus élevé que le taux moyen national. Un pourcentage relativement faible d'élèves atteint le niveau du baccalauréat (5 000 sur une tranche d'âge de 30 000) ; beaucoup vont suivre des études techniques courtes mais, faute de place, tous les candidats ne peuvent entrer en CET.

Dans l'enseignement supérieur, le taux se réduit encore considérablement : pour une population de dix-neuf à vingt-trois ans, 6,1 % d'étudiants (17 % en France).

Le sort des handicapés nécessitant équipements, dépistage, politique de prévention à tous les niveaux, le sort des enfants retirés du milieu familial quand les parents sont déçus de l'autorité parentale ont été longuement étudiés également pour faire apparaître une interpénétration des problèmes de l'enfance et la prise de conscience qu'elle suscite, en Picardie et ailleurs.

Pierre Rappo

le temps scolaire en question

« Rien ne sert de donner un enseignement de haute valeur pédagogique si l'enfant n'est pas, physiologiquement et biologiquement, en état de le recevoir. » Telle est la clé de voûte du rapport sur les rythmes scolaires que le recteur Georges Richard a présenté à la presse le 20 octobre dernier et dont nous donnons ici de larges extraits. Ce travail de « réflexion et de propositions », actuellement entre les mains de René Haby, apporte des solutions aux différents problèmes posés par l'organisation actuelle de la vie scolaire en France.

Ainsi, l'heure de cours n'a jamais été définie sur des bases physiologiques — « elle est seulement administrative » — alors que l'attention de l'enfant commence à baisser après trente minutes d'enseignement. Suggestion : ramener l'heure de cours à quarante-cinq minutes.

Faut-il également basculer les cours du samedi matin sur le mercredi, afin de prolonger le week-end ? Cela ne paraît pas souhaitable partout, et surtout pas dans les grandes agglomérations où l'enfant ressent le lundi matin la fatigue des longs trajets dans les embouteillages.

Autre thème de réflexion : le rééquilibrage des trimestres scolaires. Le rapport évoque la possibilité d'organiser les vacances en liaison avec l'économie des régions, suggère d'alléger le système des examens qui dévorent le troisième trimestre et se préoccupe de savoir s'il ne conviendrait pas d'aligner l'année civile sur l'année scolaire.

Reste à savoir l'avenir réservé à toutes ces suggestions. Rejoindront-elles bien d'autres études du même genre dans un fond de tiroir ? La balle est dans le camp du gouvernement.

ACTUELLEMENT, la durée théorique d'un cours est d'une heure. Tenant compte des conclusions du rapport du professeur Jean Bernard et de celles des travaux menés sous la direction du docteur Magnin, recteur de l'académie de Besançon, nous avons estimé qu'elle devait être réduite et ramenée à une durée variant entre 45 et 50 minutes car, comme l'a fait remarquer le docteur Magnin, « l'heure de cours administrative est une idée de temps scolaire fixée empiriquement et ne correspondant en rien à la durée pendant laquelle un élève est capable de maintenir un degré d'attention suffisant » ; dans le cadre de la séquence elle-même, on note souvent une baisse passagère d'attention qui se situe vers la vingtième minute avec une remontée rapide et un maximum entre la trentième et la quarantième minutes, éléments d'ailleurs dont il faudra tenir compte dans l'organisation pédagogique interne d'un cours. [...]

En tout état de cause, si la proposition avancée de ramener à 45 ou 50 minutes « la séquence horaire » recevait satisfaction, il est indispensable que les 10 à 15 minutes ainsi libérées soient utilisées pour une véritable détente ; il n'est donc pas question d'envisager pour les élèves, dans ce laps de temps, une activité scolaire quelconque, même très restreinte (par exemple une répétition pour ceux des élèves qui auraient eu des difficultés à suivre la leçon). Le mieux serait, sans aucun doute, le retour à la « récréation » telle qu'elle existait jadis mais dont l'accroissement des effectifs et la surface trop exigüe des espa-

ces libres rendent l'organisation difficile. Par ailleurs, la réduction à 45 ou 50 minutes de la séquence horaire actuelle devrait également tenir compte de l'âge des élèves et de la discipline enseignée. Si, en effet, cette mesure nous paraît indispensable pour les élèves du premier cycle et pour des disciplines exigeant une attention soutenue de la part des élèves, il n'en saurait être exactement de même pour des adolescents, élèves du second cycle et pour des disciplines dites d'éveil ou des exercices d'atelier où la fatigue est plus physique qu'intellectuelle.

C'est donc dire que la conduite à tenir en la matière consisterait plutôt qu'en une décision, davantage en des directives données au chef d'établissement en laissant à celui-ci et à son conseil d'administration une certaine liberté de décision qui devrait également tenir compte de la taille de l'établissement, de sa situation géographique et de son environnement, ainsi que des surfaces et de la dispersion de ses bâtiments et des distances qui les séparent, tous éléments qui interviennent dans les temps de déplacement des enseignants et des élèves à l'intérieur de l'établissement.

la journée scolaire

[...] Un consensus s'est vite dégagé pour souligner l'importance exagérée des horaires du travail scolaire et le fait que les emplois du temps sont souvent établis en fonction d'impératifs matériels ou de considérations de convenances personnelles des enseignants, et ne tiennent pas suffisamment compte des rythmes biolo-

giques et de la physiologie de l'enfant. L'étude de ces derniers a permis de tirer un certain nombre de conclusions tant en ce qui concerne les horaires eux-mêmes que l'organisation de la journée scolaire.

L'accent a tout d'abord été mis sur l'avantage considérable qu'il y aurait à placer en première heure matinale un enseignement léger dont le but essentiel serait d'assurer un « déverrouillage » physique et intellectuel de l'élève : tel pourrait être le cas d'un exercice physique plus particulièrement orienté vers des exercices respiratoires et également celui des enseignements artistiques et des disciplines d'éveil. Pourraient ensuite être abordés avec fruit les enseignements fondamentaux qui feraient par ailleurs l'objet d'une partie importante de l'activité scolaire de l'après-midi. Ces considérations générales étant énoncées, il y a lieu de préciser plus avant l'organisation de la journée scolaire. A ce sujet, il faut ici encore faire la distinction entre premier et second cycles du fait du comportement bio-physiologique différent des élèves de chacun de ceux-ci et attirer l'attention sur les exigences diététiques qui voudraient que le repos de l'élève précède son repas plutôt que de lui succéder. Enfin, il faut se souvenir qu'une partie importante des élèves de nos établissements quittent leur domicile tôt dans la matinée et souvent après un petit déjeuner léger et insuffisant, si bien que vers 10 heures ils se trouvent en état d'hypoglycémie.

Tenant compte de ces diverses considérations, on

pourrait, pour la journée scolaire, avancer les propositions suivantes :

pour le premier cycle

de 8 à 9 heures

- éducation physique (exercices respiratoires)
- disciplines artistiques
- disciplines d'éveil

de 9 heures à 9 h 45

disciplines fondamentales

9 h 45

- pause diététique avec distribution d'aliments sucrés (pâtes de fruits par exemple) pour lutter contre l'hypoglycémie

de 10 à 12 heures

disciplines fondamentales

de 14 à 16 heures

disciplines fondamentales

17 heures

fin de l'activité scolaire

pour le deuxième cycle (classique et moderne)

de 8 à 9 heures

- éducation physique (exercices respiratoires)
- disciplines artistiques
- disciplines d'éveil

de 9 heures à 9 h 45

disciplines fondamentales

9 h 45

- pause diététique avec distribution d'aliments sucrés (pâtes de fruits par exemple) pour lutter contre l'hypoglycémie

de 10 heures à 10 h 45

disciplines fondamentales

de 11 heures à 13 h 30

détente et repos

de 13 h 30 à 14 h 15

disciplines fondamentales

de 14 h 30 à 15 h 15

disciplines fondamentales

de 15 h 30 à 17 h 30

autres activités scolaires (travaux dirigés, travaux pratiques et, éventuellement, travaux manuels)

Par ailleurs, s'est posé le problème du déjeuner et du temps à consacrer à celui-ci ; il nous a semblé qu'il y aurait grand avantage à ce que le repas de midi soit pris à l'établissement, ce

qui permettrait de le faire précéder d'un temps de repos d'une demi-heure environ, et par ailleurs éviterait aux élèves des déplacements de milieu de journée dont le retentissement sur leur état nerveux et sur leur fatigue physique n'est pas négligeable (du fait de la longueur des trajets, des difficultés de circulation et souvent de l'impossibilité de rassembler au même moment autour de la table les membres de la même famille...).

Si beaucoup de nos interlocuteurs nous ont paru partager ces conceptions et en particulier estiment, avec nous, qu'il est souhaitable de faire, lors de l'établissement des emplois du temps, une distinction entre disciplines « fortes » et disciplines « moins fortes » c'est-à-dire une distinction qui soit fonction de l'attention exigée des élèves et par suite du retentissement perturbant sur le rythme biologique de ceux-ci, certains par contre y sont hostiles et insistent pour que toutes les disciplines soient traitées d'une manière identique et puissent ainsi, sans distinction, « profiter » des meilleures heures de la journée et des meilleurs jours de la semaine. D'autres ont par ailleurs émis des réserves sur la place systématique en première heure de la matinée donnée à l'éducation physique et à cet égard il y a lieu de rappeler que dans l'esprit du recteur Magnin il est plus exactement question de « gymnastique respiratoire » que d'éducation physique au sens habituellement entendu.

Pour ce qui est de la « journée continue » avec prise du repas de midi au sein de l'établissement, les

avis sont assez partagés ; certains, tout en reconnaissant le bien-fondé d'une telle mesure, soulignent l'intérêt que représente pour le contact avec leurs enfants le retour en milieu familial à l'occasion du repas de midi et par ailleurs le peu d'avantages qu'une telle mesure aurait pour les familles peu éloignées de l'établissement. Tous insistent par contre sur les difficultés matérielles importantes dues à l'insuffisance des installations de restauration (cuisine, self-service et réfectoire) de certains établissements. A ce propos, rappelons qu'une telle mesure serait laissée à l'initiative des chefs d'établissements et de leurs conseils d'administration et que par ailleurs elle ne saurait, quand elle aurait été prise, présenter un caractère obligatoire. C'est d'ailleurs là le souhait largement exprimé par les chefs d'établissements et leurs collaborateurs administratifs immédiats.

En conclusion, et pour répondre aux observations et critiques présentées, il y a lieu de préciser que la mesure envisagée de prise du repas de midi au sein de l'établissement ne devrait pas revêtir un caractère d'obligation mais être présentée comme une incitation justifiée par des considérations sur le comportement physiologique de l'enfant en tant qu'élève.

la semaine

Préalablement à toute discussion, s'est posée la question de savoir s'il était souhaitable de répondre favorablement au désir souvent exprimé de voir être reportée au mercredi matin

l'activité scolaire de la matinée du samedi. Une telle mesure paraît séduisante à première vue car elle permettrait à l'élève de profiter de deux jours consécutifs de détente. Cela serait certainement à retenir s'il s'agissait, en l'occasion, d'une véritable détente, mais dans les circonstances actuelles, les « week-ends », du fait d'une foule d'éléments, sont plus souvent source de fatigue et d'énerverment, surtout en ce qui concerne les élèves des importantes agglomérations urbaines dont les habitants tiennent de plus en plus à profiter largement de leur week-end et s'évader de leur domicile pour une campagne plus paisible et moins bruyante ; mais le retour vers la ville est souvent rendu difficile du fait des encombrements routiers et oblige bien souvent à un voyage effectué tard dans la nuit, ce qui pour l'enfant se traduit par une fatigue qui rend difficile la reprise du rythme normal de l'activité scolaire le lundi matin. C'est ce qui ressort des constatations faites par les enseignants sur les ruptures d'attention du lundi matin, et c'est ce qui est confirmé par les études du docteur Magnin sur la fatigue en milieu scolaire et son incidence sur l'attention des élèves.

D'ailleurs, il ne semble pas que l'on souhaite que le report au mercredi matin de l'activité scolaire du samedi fasse l'objet d'une mesure générale, mais simplement d'une mesure prise à l'échelon de l'établissement et laissée, dans une certaine mesure, à l'appréciation de celui-ci. A cet égard, il serait indispensable que les familles soient préalablement

informées sur les éventuelles conséquences de ce report sur l'activité scolaire des élèves et que par ailleurs il y ait concertation entre les établissements d'un même district scolaire en vue d'une harmonisation de la mesure envisagée, du fait que les familles ont souvent des enfants d'âge scolaire différent, c'est-à-dire susceptibles de ne pas tous fréquenter le même établissement.

C'est d'ailleurs le point de vue et l'avis de nos interlocuteurs, représentants d'associations de parents d'élèves, d'organisations syndicales d'enseignants et d'administrateurs, dont la majorité estime que, surtout pour les élèves de l'enseignement primaire et ceux des classes du premier cycle de l'enseignement du second degré, la coupure du mercredi est une bonne solution ; tous pensent également qu'une autonomie de décision en ce domaine ne saurait être écartée, mais qu'elle devrait, en tout état de cause, être accompagnée d'une consultation préalable, au moins au niveau du district, entre les établissements scolaires concernés.

Pour ce qui est de l'organisation de la semaine proprement dite, le professeur Bernard attire l'attention sur l'action bienfaisante d'une suspension d'activité au milieu de la semaine et sur la nécessité de voir être maintenue au mercredi la journée de congé hebdomadaire. [...]

l'année

Actuellement, l'année scolaire comporte 35 semaines d'activité et 17 semaines de vacances, dans le compte

desquelles sont incluses les quatre demi-journées laissées à la disposition des établissements, mais non les fêtes légales chômées. Il ne saurait, à notre avis, être question de modifier en quoi que ce soit cet état de choses, c'est-à-dire de restreindre ni d'ailleurs d'accroître la durée des vacances. Par contre, il est nécessaire d'équilibrer les trimestres scolaires et de faire harmonieusement alterner les périodes d'activité et les périodes de repos pour tenir compte de la fatigue des élèves en ce qui concerne les périodes d'activité, et des risques de rupture de rythme en ce qui concerne les périodes de repos.

C'est l'avis de bon nombre de nos interlocuteurs dont la quasi-totalité insiste sur la nécessité d'un équilibre réel des trimestres scolaires et est partisane de la suppression des « 4 demi-journées » de congé mobile actuelles, à condition cependant que ne soit pas pour autant diminué le nombre global annuel de journées de vacances.

Compte tenu de toutes ces considérations, nous avons alors établi pour l'année scolaire le schéma type ci-dessous, destiné, dans notre esprit, à servir surtout de base à des discussions ultérieures :

1^{er} trimestre

- 7 semaines d'activité (la première étant essentiellement consacrée à la remise en route et à la reprise du rythme)
- une semaine de repos
- 5 ou 6 semaines d'activité
- 3 ou 2 semaines de repos (vacances de Noël et du Nouvel An)

soit

13 semaines d'activité et
4 semaines de repos

ou 12 semaines d'activité
et 3 semaines de repos

2^e trimestre

- 6 semaines d'activité
- 2 semaines de repos
- 5 ou 6 semaines d'activité
- 2 ou 3 semaines de repos (vacances de printemps)

soit

11 semaines d'activité et
4 semaines de repos
ou 12 semaines d'activité
et 5 semaines de repos

3^e trimestre

- 6 semaines d'activité
- une semaine de repos
- 5 semaines d'activité

soit

11 semaines d'activité et
une semaine de repos suivies
de 8 semaines de grandes
vacances.

A l'examen de ce schéma on peut craindre, et l'observation nous en a été faite, que l'allongement des « petites vacances » pose des problèmes matériels et financiers aux familles modestes si ne sont pas prises conjointement des mesures pour mettre en place des structures d'accueil pouvant d'ailleurs se limiter, dans de nombreux cas, à l'organisation de cantines servant le repas de midi.

Si le schéma précédent était admis, avec ou sans modification, et appliqué à l'ensemble de nos établissements scolaires et si la rentrée avait lieu à la même date dans toutes les académies, les vacances scolaires, petites ou grandes, se trouveraient alors fixées aux mêmes dates dans toute la France, ce qui serait contraire au désir souvent exprimé et maintes fois renouvelé d'une organisation étalée des vacances.

Pour pallier cet inconvénient, il suffirait de laisser à

chaque académie (ou groupe d'académies) la liberté de choix dans la fixation de la date de reprise de son activité scolaire, sous la réserve toutefois que la date choisie tombe un lundi afin de rendre plus facile la confection du calendrier « type » et soit située à l'intérieur d'une fourchette telle que les fêtes de Noël et de Nouvel An, ainsi naturellement que le mois d'août, soient situés dans une « période de repos ». [...]

Une étude plus approfondie des propositions précédentes en vue de leur éventuelle mise en œuvre ne saurait toutefois être envisagée sans qu'auparavant soit trouvée une solution raisonnable au problème, bien souvent évoqué, posé par l'organisation actuelle des examens. Celle-ci en effet rend pratiquement impossible un « équilibrage » réel des trimestres scolaires car elle perturbe sérieusement le calendrier du troisième trimestre dont l'activité se trouve réduite, en particulier pour les « classes d'examen » et plus encore en ce qui concerne les établissements d'enseignement technologique, à six semaines au maximum l'année se trouvant pratiquement terminée pour ceux-ci dès le mois de juin.

Aussi a-t-on, à plusieurs reprises, dans le but de restreindre au maximum la perturbation de l'activité scolaire du dernier trimestre, envisagé de consacrer une partie de la fin de l'année scolaire uniquement aux examens et de limiter celle-ci à deux semaines au maximum. Est-ce possible ? Certainement pas avec l'organisation actuelle dont les multiples défauts ont été depuis long-

temps et maintes fois soulignée et qui, par ailleurs, coûte fort cher au budget du ministère de l'Education. [...]

Ce rapport serait certainement incomplet s'il n'évoquait pas le projet actuellement en cours d'étude auprès du Premier ministre, d'un alignement de l'année scolaire sur l'année civile, et qui a fait récemment l'objet d'articles dans la presse française et dont par ailleurs s'était déjà fait l'écho M. De Chalendar lors de l'entretien que nous avons eu avec lui.

A première vue cette proposition paraît séduisante : elle a sans conteste le mérite de résoudre les difficultés d'ordre financier qu'entraîne pour le ministre de l'Education la non concordance de l'année scolaire et de l'année budgétaire du fait que les crédits votés ne peuvent être utilisés qu'au 1^{er} janvier de l'année suivante, alors que les besoins inhérents à la rentrée scolaire existent dès le 15 septembre de l'année en cours.

Les avantages pédagogiques et administratifs en sont par contre plus discutables ; tout d'abord le report au quatrième trimestre de la « préparation au passage dans la classe supérieure » est à nos yeux contestable car il risque d'avoir à la fois un effet perturbateur particulièrement sensible sur les élèves sérieux dont les vacances risquent de ne plus remplir aussi pleinement leur rôle de détente et de repos (cette considération est d'ailleurs à l'origine des motifs de la suppression de la session d'octobre du baccalauréat), et d'avoir par ailleurs un effet « démobilisateur » déjà ressenti et dénoncé dans le

système actuel, et qui serait encore plus grave du fait qu'il se situerait dans le cadre d'une même année d'un « cursus » normal d'études.

Si d'autre part au cours de ce quatrième trimestre on veut « faire le bilan de l'acquis et consolider les connaissances », on ne peut y parvenir que par un allègement des programmes venant s'ajouter à celui qu'imposera la réduction des horaires quotidien et hebdomadaire, et on risque alors de se voir accusé d'une baisse de niveau de l'enseignement.

Un autre inconvénient, sur le plan administratif, mérite lui aussi d'être souligné ; il concerne les opérations de premières nominations ou de mutations des personnels qui se font en fin d'année scolaire pour prendre effet au début de l'année scolaire suivante. Dans le système actuel l'administration, tant au niveau central qu'aux échelons académiques, a toute la durée des vacances, c'est-à-dire pratiquement deux mois et demi pour mettre en place le personnel nommé ou muté, et celui-ci dispose du même laps de temps pour prendre ses dispositions en vue de reprendre son nouveau poste (scolarité des enfants, recherche d'un appartement, déménagement, etc.). Dans le système proposé où l'année scolaire serait alignée sur l'année civile, ce laps de temps serait considérablement réduit ce qui ne manquerait pas de poser des difficultés tant à l'administration qu'aux personnels. Par ailleurs, les enfants de ces mêmes personnels seraient victimes de difficultés supplémentaires du fait d'un risque de rupture de

« cursus » en cours de scolarité.

Enfin, il est un inconvénient qui résulterait de l'alignement éventuel de l'année universitaire sur l'année civile, c'est le laps de temps très réduit qui serait laissé aux élèves ayant réussi aux épreuves du baccalauréat pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur, quand on sait qu'actuellement la période sur laquelle s'étendent les formalités d'inscription est au minimum de trois mois. Dans le cas où l'année universitaire ne serait pas alignée sur l'année budgétaire, la difficulté deviendrait alors une impossibilité.

Telles sont les difficultés auxquelles risque de se heurter le projet d'alignement considéré.

Quant à ses avantages pédagogiques, ils n'apparaissent pas évidents et d'une importance telle qu'elle l'emporte sur celle des inconvénients signalés : on peut en effet dans le système actuel aussi bien utiliser une partie du premier trimestre scolaire (15 septembre — 31 décembre) pour « faire le bilan de l'acquis et consolider les connaissances » d'ailleurs les enseignants ne s'en privent pas, mais ils le font dans un temps réduit afin de ne pas alourdir les horaires déjà réputés chargés. [...]

En dernière analyse on peut se poser la question de savoir si la véritable solution ne serait pas d'aligner l'année civile sur l'année scolaire : cette mesure aurait le mérite de conserver les avantages du système actuel et de leur ajouter celui signalé précédemment résultant de la concordance de l'année scolaire et de l'année budgétaire.

pour votre classe

■ **Les faux amis des vocabulaires anglais et américain** par Maxime Koessler (Vuibert, 584 p. 26 x 19 cm, relié toile sous jaquette, 120 F). Comme l'on sait (peut-être) **to regard**, en anglais, ne signifie pas regarder mais, d'abord, faire attention à, et **library**, bibliothèque et non librairie. La langue anglaise, et américaine, est ainsi pleine de « faux amis », qui trompent souvent, et pas seulement les seuls débutants. C'est pourquoi il faut saluer avec reconnaissance la réédition, considérablement augmentée, d'un ouvrage qui, dès sa première apparition, en 1928, sous le titre **Les faux amis, ou les pièges du vocabulaire anglais**, avait rendu de signalés services aux anglicistes de tous niveaux. Si l'on ajoute que cette nouvelle édition est précédée d'une très importante préface sur les anglicismes abusifs, les causes fréquentes d'erreur... (entre autres), en somme sur l'art et l'éthique de la traduction, cela suffira sans doute pour prouver que cet ouvrage est, plus que jamais, indispensable à tous ceux que l'occasion ou la nécessité amène à recourir à la langue anglo-américaine.

■ **L'œil écoute** (La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07 - 33 F avec disque). Ce beau titre d'une œuvre de Claudel a été repris par les Jeunesses musicales de France pour une série de documents audiovisuels consacrés à la musique et comprenant les violons, les bois, les cuivres, les instruments à percussion. Chacune de ces quatre séries est composée de douze diapositives, d'une plaquette explicative et d'un disque. En ce qui concerne les instruments à percussion, longtemps réduits à un rôle secondaire, on note aujourd'hui à leur égard un engouement très vif aussi bien des compositeurs contemporains que des pédagogues de l'art musical. Cette famille où voisinent cymbales, chalcos et tablas, mérite bien, par son étrangeté et la richesse sonore de ses instruments peu familiers, qu'une série lui soit consacrée.

l'environnement urbain aussi...



environnement et pédagogie

IL Y A des luttes qui n'ont point de cesse. Elles ne mènent à aucune victoire définitive et, si on les abandonne, on perd le terrain conquis. Ainsi en est-il de la lutte contre l'enfermement scolaire, autrement dit, expression plus positive, pour l'ouverture de l'école au monde. « C'est la tentation la plus grave du monde scolaire que de se replier sur lui-même et c'est, à coup sûr, le pire danger qui pétrifie les mouvements les plus dynamiques et menace les mesures de rénovation les mieux fondées (1). »

Le monde scolaire tend, en effet, à devenir un milieu clos, à l'abri dans son enceinte, donnant par l'enseignement, par les livres et par les moyens audiovisuels, une

image du monde dont la réalité se situe au-delà de l'écriture, de la parole ou de l'écran. On y fait référence à des objets que les sens n'atteignent pas directement et qui par conséquent restent objets de mythe. Et les enfants se plaisent aux mythes !

Proposer une pédagogie de l'environnement c'est, une nouvelle fois, tenter de repousser les murs de la classe. Aujourd'hui, dans des conditions souvent difficiles, car nombre d'écoles sont enserrées dans le « tissu urbain » artificiel, maussade et monotone, sans espoir de s'ouvrir sur le grand jardin de la nature.

Et pourtant?... Là est à notre sens l'un des mérites du livre de

Louis Porcher, Pierre Ferran et Bernard Blot : pourquoi faudrait-il ignorer l'environnement sous le prétexte que l'école est privée de campagne ? L'environnement urbain est tout autant capable de fournir le stimulant et le support des activités d'éveil que le « milieu naturel ». S'il s'agit d'apprendre à lire le monde, la méthode s'en prendra à celui qui est offert immédiatement.

« L'environnement fournit de multiples sources de sollicitation pour l'activité des enfants. Il est à peine besoin de signaler la possibilité, en ce domaine, d'organiser facilement des classes-enquêtes qui constituent un des chemins les plus féconds de l'exploration du milieu. Les élèves sont en contact permanent avec l'environnement : on peut donc être assuré que celui-ci offre toujours plusieurs moyens de favoriser l'éveil. Il serait même légitime de prétendre que, sur ce point, les activités d'éveil se confondent exactement avec l'étude de l'environnement (qui ne se confond pas avec l'accumulation des connaissances sur l'environnement). »

Savoir aussi ce qu'est l'environnement. Il ne se résume pas à un espace dont l'étude se reporterait sur une discipline particulière (la géographie, alors toute désignée !). Il comprend toutes les conditions et relations d'existence. Les auteurs parlent assez longuement de l'environnement technologique, un peu de l'environnement temporel, ailleurs de l'environnement social. Il y a aussi un environnement institutionnel et notamment un environnement administratif dont la connaissance pratique constitue une préparation utile à la vie quotidienne.

Il ne s'agit pas tant, selon les auteurs, de connaître l'environnement, mais plutôt de le *comprendre*. « Le but de l'école élémentaire actuelle pourrait être résumé par un pastiche de la célèbre formule cartésienne : l'on doit veiller à ce que l'enfant soit en mesure de voir

clair en ses actions et marcher avec assurance en cette vie. »

Si le livre donne, à titre d'illustration, deux exemples d'un enseignement se recommandant d'une pédagogie de l'environnement — et d'un environnement urbain —, il n'est en aucune manière un programme d'études. La pédagogie de l'environnement, c'est tout un programme de concepts et non un programme de contenus. Elle s'offre comme un domaine aux maîtres, le domaine par exemple de la pédagogie auquel s'appliquent toutes les ressources vantées des méthodes « nouvelles » en particulier les méthodes actives. Elle n'est en fait possible que si elle correspond à une orientation et à une disposition des maîtres à la pratiquer. C'est pourquoi l'ouvrage plaide si chaleureusement : il se veut entraînant, persuasif.

Affaire de maîtres dont il faut envisager la formation, affaire de moyens aussi, en particulier d'équipements et de matériels à l'usage des enfants. Ce sont ces moyens qui mettront l'enfant en prise directe avec « son » environnement et qui éveilleront en lui la conscience que l'homme n'est pas sans recours contre les transformations qui s'opèrent sous ses yeux, anarchiques et polluantes parce qu'incontrôlées. Se développera en lui le sentiment d'une responsabilité poussant à l'action pour le bien de tous. Il me semble, les auteurs n'en parlent pas, que les initiatives (encore timides) d'autogestion de la vie quotidienne seraient à cet égard des occasions à saisir (2).

Bref, un livre qui n'est pas de tout repos, mais animateur, incitateur, stimulant, que toutes les personnes qui s'intéressent à la pédagogie liront avec profit.

William Grossin

(1) Louis Porcher, Pierre Ferran, Bernard Blot, *Pédagogie de l'environnement*. Armand Colin, coll. « Bourrellet éducation », 160 p., 30,50 F.

(2) Cf. « Autogestion de la vie quotidienne » (revue *Echanges et projets*, n° 6, 1975).

vos opinions

une ou deux épreuves de français ?

J'AI sous les yeux deux documents : le premier émane du CDDP de Quimper ; il s'agit d'épreuves mensuelles de français proposées aux élèves de CM2 dans la circonscription des écoles normales du Finistère, épreuves susceptibles de figurer dans le dossier d'admission en 6^e ; le second est l'épreuve de dictée-questions de BEPC (session de 1975, académie de Nantes). Dans les deux cas, les élèves doivent répondre à des questions sur un texte.

Exemples de questions proposées aux élèves de CM2 :

Texte : L'enfant et la rivière de Henri Bosco (extraits)

• Expliquez « il arma sa ligne ». En quelles circonstances pouvons-nous dire : « Je m'arme de courage », « Je suis armé contre le froid » ?

• Décomposez la phrase « Tout autour de notre retraite, l'ombre des roseaux et des saules tamisait la lumière » en ses groupes fonctionnels. Retournez cette phrase.

Texte : Les Mahuzier et les oiseaux migrateurs (extrait)

• Séparez les deux propositions de la phrase « Mais il restent excessivement farouches et personne n'a jamais pu les filmer. » Puis construisez une nouvelle phrase exprimant la même idée commençant par « Personne n'a jamais pu les filmer... » (il faudra rattacher les deux propositions par le mot de liaison convenable).

Exemples de questions proposées aux candidats au BEPC :

Texte : L'âge d'or de Fernand Gregh (extrait)

• Expliquez les mots « criblaient » (des fleurs de boutons d'or criblaient

l'herbe épaisse...), « poussaient » (le ciel traçait au-dessus de nos têtes un grand chemin bleu où poussaient des nuages), « faire irruption » (c'était, dans la vie du pauvre collégien prisonnier, la poésie qui venait de faire irruption). Puis employez-les dans une phrase où ils auront un sens différent de celui qu'ils ont dans le texte.

• Mettre à la voix passive la phrase « Des fleurs de boutons d'or criblaient l'herbe épaisse des bords, le ciel traçait au-dessus de nos tête un grand chemin bleu où poussaient des nuages. »

Je laisserai de côté la question de savoir si, pour chaque niveau, les épreuves sont bien adaptées, trop difficiles ou trop faciles, et je me bornerai à constater qu'elles paraissent interchangeables. Du CM2 à la 3^e, l'étude de la langue ne serait-elle que rabâchage ?

En posant cette question, je ne vise personne mais je mets en cause un système dans lequel l'absence de concertation entraîne des incohérences.

P. Fleury

professeur d'école normale

vos réactions

« directeurs d'école »

L'article de M. Valeau sur les directeurs d'école a continué de susciter de nombreuses réactions de lecteurs, directeurs et aussi adjoints. Comme on peut le penser, les opinions ont un certain mal à se rejoindre et la polémique pourrait s'éterniser, sans aboutir à un accord — que d'ailleurs il n'est pas dans notre vocation de rechercher, encore moins d'imposer. Maintenant donc que la parole a pu être donnée assez largement à tous les intéressés, nous estimons plus sage de mettre un point final, au moins provisoire, à ce dialogue. Car, bien entendu, nous le reprendrions si des éléments nouveaux le justifiaient.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'excellent article de M. Valeau (*éducation* n° 247 du 22-5-75) et les réactions qu'il a suscitées (*éducation* n° 252 du 18-9-75). J'adhère à tout ce qu'écrit M. Valeau.

En l'état actuel des choses, le directeur est avant tout un instituteur (qui presque toujours fait sa classe) chargé de la direction d'un établissement scolaire. Comme tel, il doit lire, assimiler, diffuser des notes, des documents divers, fournir à qui le demande des états, des listes, des rapports en un ou plusieurs exemplaires, conseiller (quand il le peut) les maîtres suppléants, rédiger des notes pour le personnel enseignant, pour les parents ; il doit organiser et parfois surveiller les études, les garderies, les cantines ; il doit passer plusieurs heures à faire l'inventaire des besoins de l'école et passer commande pour les fournitures, livres, matériels divers. Tout cela doit être réceptionné, vérifié, distribué. Il doit veiller au bon état des locaux et demander les travaux qui s'imposent. Il doit organiser des sorties, des spectacles, des séances de natation... Il doit recevoir les représentants et se tenir au courant des nouveautés. Il doit rédiger des certificats de scolarité pour les allocations familiales, pour les services de police... Il doit, depuis quelque temps, établir les fiches d'état civil de ses élèves pour décharger les services municipaux. Il doit consacrer le plus de temps possible à ses relations avec les parents, avec les associations les plus diverses. Il doit correspondre avec le fichier national des élèves. Il doit encore s'occuper des dossiers de demande de bourses, d'entrée en sixième ; il doit intervenir dans des cas sociaux de plus en plus fréquents ; il doit assister à diverses réunions souvent nocturnes : centre aéré, caisse des écoles... Cette liste n'est pas exhaustive : il n'a pas été fait mention de la vente de timbres divers, de billets de tombola, de la distribution de prospectus, des accidents, des assurances, des colonies de vacances, des vaccinations, du courrier, de l'accueil des élèves d'un ou de plusieurs maîtres absents non remplacés...

Toutes ces charges que M. Brodin estime légères, peut-il nous dire où, quand et comment, même dans une équipe bien soudée (et qui la souderait-elle ?), il envisage de les répartir.

Peut-être en acceptant d'accueillir lui-même les élèves des maîtres absents, par exemple ? A chacun son rôle, et une des fonctions du directeur consiste, entre autres, précisément à faire tout ce qui lui est possible pour épargner à ses adjoints tout ce qui les distrairait de leur mission essentielle : l'enseignement et l'éducation de leurs élèves. Dans une équipe bien soudée (et je veux croire que c'est heureusement le cas dans la grande majorité de nos écoles), la conscience professionnelle des adjoints, leur vigilance à éviter les incidents et à prévenir les accidents, constituent déjà des aides appréciables pour le directeur, car incidents et accidents nécessitent obligatoirement des enquêtes et des rapports. Mais, avec la meilleure volonté du monde, c'est à peu près toute l'aide qui peut être apportée au directeur par ses collègues. En dehors de cela, tout ne peut être que bricolage.

N'en déplaise à M. Brodin, animer une équipe pédagogique c'est encore enseigner ; une décharge de classe, n'est pas une décharge d'enseignement. Il faudrait préciser, en outre, qu'un bon enseignant n'est pas forcément un bon animateur et un bon administrateur. La réciproque est également vraie. Or un directeur doit être à la fois un bon enseignant, un bon animateur et un bon administrateur. Où donc le recruter sinon parmi le personnel enseignant ? M. Brodin préférerait-il que les directeurs ne fussent que des administrateurs issus d'un corps différent ? Autant dire qu'il n'y a aucune utilité à ce qu'une école soit dirigée.

Pour ces mêmes raisons, je pense que les critères actuellement retenus pour juger de l'aptitude à la direction sont nettement insuffisants et que les directeurs devraient être recrutés selon des modalités qui permettraient de mettre en évidence cette triple aptitude.

L. Xueref

directeur d'école (pardon ! instituteur chargé d'école élémentaire)

Ayant pris connaissance de l'article de M. Valeau, directeur d'école, paru dans le n° 247 de *l'éducation* du

2 mai 1975, et en lisant les « réactions » du n° 252 du 18 septembre 1975, je ne puis qu'approuver lorsque M. Valeau dit que la « responsabilité d'une école est lourde » et applaudir à la lecture des articles de Janine Renard, Mireille Delmas et Christian Dillies, tous trois directeurs d'école qui ont très bien exprimé la fatigue, voire le surmenage, du directeur d'école qui n'est pas toujours compris dans son rôle ingrat. On lui demande toujours plus et, à la liste de Christian Dillies, j'ajouterai ces quatre autres :

— 11) travaux d'électricité, de menuiserie, de serrurerie et de déménagement à l'occasion ;

— 12) concierge quand le directeur est responsable de toutes les clés des classes et locaux scolaires, même le mercredi matin quand retentit le coup de sonnette du plombier qui vient réclamer les clés pour réparer les chaudières, etc. ;

— 13) jardinier éventuellement, entretenant les parterres ;

— 14) imprimeur quand l'I.A. envoie seulement un modèle à diffuser auprès des parents.

Alors où est la solution ? Faut-il le décharger totalement, ce directeur qui aime les enfants et les « enseigner » ? Contrairement à ce que peut penser Jacques Brodin, instituteur adjoint, ce n'est pas « au gâteau du professeur de faculté » que goûtera « mon directeur », tel que je le vois, car, oui, c'est vrai, il y a beaucoup de spécialistes, des psy... et des rééduc... dans l'Education nationale, en cela je ne donne pas tort à Jacques Brodin : « L'instituteur exerçant réellement sera-t-il un jour une pièce de musée ? »

C'est pourquoi le directeur aurait une demi-décharge, soit qu'il choisirait la matinée avec math et français, soit qu'il choisirait l'après-midi avec l'éveil. Il garderait ainsi le contact direct avec les enfants, avec tous les problèmes de pédagogie vécus dans sa propre classe dont il serait responsable et il serait ainsi plus proche de ses adjoints qui le sentiraient dans le même « bain » qu'eux, donc plus de compréhension dans leurs rapports. Le directeur ne serait plus « de l'autre côté de la barrière » et sa journée de classe pourrait être partagée avec un enseignant intéressé par un mi-temps. De plus, je pense qu'il faudrait lui donner une secrétaire qui résoudrait en partie tous

les travaux de bureau. Il serait aidé dans sa tâche d'éducateur et de « bon à tout faire » et deviendrait ainsi plus disponible pour tous, plus serein tout en restant le « berger » de l'école.

une femme de directeur surmené,
institutrice, huitième adjointe de son école
Solange Romain

Bravo, mes collègues directeurs d'école, pour vos lettres sur la « décharge de classe » : c'est très sérieux !

Tout directeur est intimement conscient et persuadé de l'importance de son rôle, de son action à l'intérieur de l'établissement. Sa compétence et son dynamisme ne peuvent être efficaces que s'il est « disponible ». Surtout pas de méprise sur le sens de ce mot ! Il est disponible s'il ne fait pas la classe.

Je ne veux pas entreprendre encore l'énumération de ses tâches, qui est si longue, que mes collègues en ont oublié ou volontairement tu. Une mise au point pourtant : le directeur n'est pas déchargé de classe pour rester dans son bureau et n'est absorbé que par ses tâches administratives ou ses collectes de fonds ! C'est une question d'organisation. Disons que cela lui prend le temps équivalent à la préparation de la classe et à la correction des cahiers auxquelles est soumis tout bon instituteur en dehors de ses vingt-sept heures hebdomadaires. Mais le reste ! Comment oser parler de « tâches réparties dans une équipe bien soudée » ? Qu'est-ce que cela signifie ? Ce n'est pas sérieux ! Les tâches multiples, variées, diverses, enchevêtrées, directement ou indirectement dépendantes l'une de l'autre, le directeur se doit de les mener de front lui-même, sans négliger, bien sûr, l'action bienfaisante et indispensable du travail d'équipe. ON doit pouvoir compter sur le directeur. Qui, ON ? : les enfants, leurs parents, les adjoints, les supérieurs hiérarchiques (il en faut !), l'IDEN, l'IA, la municipalité, la Caisse des écoles, les conseillers ceci, les psycho cela, GAPP, CMPP, et j'en passe...

Par contre, je n'ai trouvé dans aucune des lettres publiées, la moindre allusion aux nombreux et fort efficaces moyens d'auto-défense dont disposent les directeurs.

Les organisations dites amies qui gravitent autour de l'école publique

dont elles sont issues laisseront-elles « liquider » celui ou celle qui assure bénévolement la diffusion et la vente de timbres, d'abonnements, d'assurances, de cotisations, de courrier ?

Les organisations de parents d'élèves pourront-elles imprimer qu'elles collaborent avec le corps enseignant si le porte-parole de l'école n'est plus jamais présent à leur réunions ? Qui pourrait obliger un « ex-directeur » à revenir le soir à une quelconque réunion ?

Et les maîtres ? Le directeur prenant une classe, il s'ensuit un poste d'adjoint en moins par école. Cela ne peut qu'augmenter le chômage des jeunes et les retards de titularisation. Si les directeurs, ulcérés par l'obstination de l'administration à les remettre dans une classe, emploient tous les moyens dont ils disposent pour s'opposer farouchement à leur « liquidation », le désordre le plus grand s'installera peu à peu (ou rapidement), fera tache d'huile... Veut-on nous obliger à pratiquer la politique du « pire » ? Il en résulterait la désaffection des familles pour une école livrée à la pagaïe et un transfert considérable d'enfants vers l'enseignement privé. Veut-on vraiment, pour récupérer quelques postes budgétaires, pousser une « catégorie » (dont le tort fut sans doute d'être trop dévouée et trop placide) à user de ses armes. Si le mouvement démarre, si la désagrégation s'installe, il sera ensuite impossible de l'arrêter et impossible aussi de réparer le mal profond fait à l'école publique : il ne faut pas se fier à l'eau qui dort !

J. Lafarge
directrice d'école élémentaire

Comme M. Jacques Brodin, les doléances de certains directeurs d'école me font sourire (cf. l'éducation n° 252). Car enfin, s'ils « n'en peuvent plus », le remède est simple. La direction d'école étant une fonction et non un grade, il leur est toujours possible de demander sans déchoir un poste d'adjoint pour souffler un peu.

Quelles sont les motivations d'un instituteur qui demande la direction d'une école ? La principale est le désir bien légitime de bénéficier d'une amélioration non négligeable de sa retraite. Il est normal qu'en

contrepartie il y ait augmentation des tâches.

Or, si je comprends bien les revendications des mécontents, ils demandent (sans renoncer aux avantages indiciaires de la fonction) à pouvoir se consacrer entièrement à un travail administratif infiniment moins fatigant que la pratique de la classe.

Comme le dit justement M. Brodin, dans une équipe soudée il y a répartition des tâches. Les adjoints participent, me semble-t-il, à presque toutes celles qui sont énumérées par M. Dillies :

- collecteur de fonds : chaque maître ne l'est-il pas dans sa classe ?
- orientation, dossiers : les maîtres adjoints des classes concernées ne font-ils pas l'essentiel du travail ?
- accueil des enfants, surveillance : tous les adjoints n'ont-ils pas le devoir d'y participer activement ?
- conseiller auprès des jeunes maîtres : pensez-vous que ceux-ci ne fassent appel qu'au directeur ?
- animation de l'équipe pédagogique : n'est-ce pas l'affaire de tous ? Le directeur jouera d'autant mieux ce rôle d'animateur s'il reste un maître parmi les autres, en prise directe avec les enfants.

Depuis vingt-cinq ans que je suis institutrice, j'ai rencontré beaucoup de directeurs et directrices heureux et qui ne songeaient pas à dramatiser leur fonction pour essayer de devenir des « sous-inspecteurs », enfin libérés de cette tâche subalterne que semble devenir l'exercice du métier d'instituteur « non spécialisé ».

Janine Martin

Un lecteur, enfin, s'adresse directement à Jacques Brodin, pour lui dire ceci :

« Les conseillers ceci, les psy... cela, les rééducateurs, les GAPP et les autres déserteurs de classe » ne vous empêchent pas, en ayant pour optique le meilleur pour les enfants, de vous joindre à eux, en participant aux divers stages de formation. Encore faut-il en avoir le courage.

Et documentez-vous sur les psy, les rééducateurs, les GAPP et les CMPP !

A.-M. Casterez
R.P.P.

enseignement privé et « allocation scolaire »

PUBLIE au B.O. n° 34, le décret du 9 septembre 1975 apporte un allègement considérable aux charges incombant aux établissements d'enseignement privés placés sous le régime du contrat simple. De quoi s'agit-il ?

Un premier texte, le décret n° 60-746 du 28 juillet 1960, modifié par le décret n° 70-796 du 9 septembre 1970, stipule que « les crédits du Fonds scolaire (loi Barangé) des établissements ou classes d'enseignement sous contrat simple sont affectés, à concurrence des sommes auxquelles ouvrent droit les effectifs d'élèves de ces établissements ou classes, à la couverture des charges sociales et fiscales incombant aux employeurs et afférentes aux rémunérations perçues par les maîtres agréés. En cas d'insuffisance de cette dotation, le complément de charges est payé par l'Etat pour le compte de l'établissement ».

En application de cette disposition, les crédits d'allocation scolaire ne sont plus, depuis 1971, versés aux fonds scolaires départementaux, mais directement affectés par l'Etat aux charges sociales et fiscales dues par les employeurs des maîtres agréés. En fait, les établissements privés sous contrat simple perdaient à peu près totalement le bénéfice de la loi Barangé.

A la suite du vœu exprimé par de nombreux parlementaires, le gouvernement a accepté le principe du rétablissement du bénéfice de l'allocation scolaire en faveur de ces établissements.

C'est chose faite depuis l'intervention du décret du 9 septembre 1975 dont l'article premier remplace le texte de 1970. « L'Etat supporte les charges sociales et fiscales incombant à l'employeur et afférentes aux rémunérations perçues par les maîtres agréés ».

Les crédits Barangé vont donc être versés à nouveau aux fonds départementaux en ce qui concerne les établissements sous contrat simple. Mais le gouvernement procédera à cette opération en deux temps. En 1975, les fonds ne seront versés que proportionnellement aux effectifs d'élèves des classes sous contrat simple fréquentant les classes d'enseignement préscolaire et d'enseignement spécial. En 1976, la mesure sera étendue aux élèves de l'enseignement élémentaire, c'est-à-dire globalement à la totalité des

élèves régulièrement inscrits dans les écoles et établissements sous contrat simple.

Actuellement, près de 970 000 élèves fréquentent ces établissements. La mesure prise représente un effort financier important, qui se chiffrera, en 1976, à 40 millions de francs (7 550 écoles primaires ou maternelles privées sont sous contrat simple, contre 265 sous contrat d'association sur 8 496 écoles privées du premier degré, au total).

Rappelons que le Fonds scolaire a été institué, à l'origine, pour permettre aux communes d'aménager et d'instituer les locaux des bâtiments scolaires du premier degré et d'acquérir du matériel collectif d'enseignement. Le décret du 30 avril 1965, pris en application de l'article 62 de la loi de finances du 23 décembre 1964, a modifié les dispositions prévues par la loi du 28 septembre 1951, dite « loi Barangé ». En ce qui concerne l'enseignement public, l'allocation scolaire, étendue à l'enseignement préscolaire et au premier cycle du second degré, est désormais destinée aux dépenses de constructions scolaires, au financement des réparations des bâtiments existants, aux acquisitions de matériel collectif d'enseignement et aux dépenses de ramassage et de fournitures scolaires.

La participation du Fonds scolaire départemental à l'effort réalisé en matière de constructions scolaires et d'acquisitions de matériel collectif d'enseignement permet de penser que ce dernier a jusqu'ici largement rempli son rôle. D'autre part, l'Etat prend progressivement en charge, depuis la rentrée scolaire de 1974, une partie des dépenses d'enseignement supportées par les parents d'élèves en matière de transports et de fournitures scolaires, domaines dans lesquels le Fonds scolaire départemental a vocation à intervenir. Il n'est pas envisagé dans ces conditions de revaloriser ou d'indexer le taux unitaire de l'allocation scolaire au moment où l'Etat a par ailleurs entrepris au niveau du second degré, la nationalisation progressive de l'ensemble des collèges d'enseignement général et des collèges d'enseignement secondaire.

René Guy

classiques sur scène

Peut-on jouer encore Racine et Corneille aujourd'hui ?

Peut-on, ainsi, renouveler l'interprétation

d'œuvres sur lesquelles tout semble avoir été dit ?

De jeunes animateurs, au cours des dernières années, s'y sont audacieusement risqués, non sans bonheur.

Il n'est pas sans intérêt de tenter un bilan de ces tentatives de renouvellement.

Racine, et surtout Corneille, vivraient-ils toujours ?

LE PROBLEME que posent les « classiques » et leur usage est loin d'être simple. Les enseignants eux-mêmes, après des générations de professeurs qui en ont été les thuriféraires convaincus, se défient à présent de ces textes devant lesquels ils sentent, pour des raisons d'ailleurs pas toujours raisonnables ni raisonnées, leurs élèves rétifs. On est bien tenté d'écrire — qu'on l'éprouve avec ou sans nostalgie : Corneille, Racine s'éloignent...

L'Odéon, en présentant, hors de toute tradition, un cycle Racine en 1974, un cycle Corneille cette année, fournissait l'occasion de constater quel rapport réel s'établit entre ces auteurs demeurés illustres et les comédiens qui vivent aujourd'hui l'aventure du théâtre.

Au principe du cycle Racine, un constat simple, l'espèce d'hésitation, voire de recul ou de refus des gens de théâtre devant Racine. On se souvient de Vilar montant *Phèdre* presque comme un pari d'avance perdu, de Planchon exorcisant avec sa *Bérénice* sa propre tentation racinienne. Le cadre étroit du Petit Odéon devait per-

mettre à des équipes de jeu très différentes de chercher des voies actuelles d'accès à ces tragédies vieilles de trois siècles. D'où le choix d'œuvres assez fréquemment représentées : *Andromaque*, *Bajazet*, *Phèdre*, sur lesquelles respectivement Jean-Paul Roussillon, Jean Gillibert et Michel Hermon se sont livrés à une tentative d'élu-cidation et d'appropriation.

Cette tentative se fondait, pour le premier, sur l'exercice du comédien, la différenciation spatiale des rôles et en même temps leur passage, au cours du travail, d'un acteur à l'autre, qui rappelait un peu le parti qu'avait pris Vitez lorsqu'il avait monté cette même *Andromaque*, mais avec un souci plus affirmé de la fidélité au texte. Gillibert, lui, choisit celle des tragédies de Racine qui, selon Julien Gracq, est la seule « à ménager derrière les rouages tant bien que mal logiques des *passions* une place plus large et plus visible à ce saint des saints de la vertu tragique que représente en définitive l'inconscient » ; aussi cherchait-il à oublier toutes les analyses pour découvrir ce qui lui paraît être le lien organique entre les personnages, apparemment divers, du drame : leur relation lucide à la mort. Ainsi la « grande tuerie » finale prend-elle valeur d'anéantis-

sement où s'effondre tout l'humain. Michel Hermon, quant à lui, rejoint l'interprétation traditionnelle d'une *Phèdre*, tragédie chrétienne, mais il en inverse le sens. A partir de ce qui est, pour lui, « image-cauchemar de l'Eglise » (que l'on retrouve dans son interprétation récente de la pièce de John Ford), le drame de *Phèdre* cesse d'être un remords, mais c'est un échec. Incapable de se maintenir solaire, « héritière de Prométhée », *Phèdre* sombre en victime délirante dans le monde castateur qui est celui de ses rapports avec les autres.

L'ensemble du cycle laissait donc le sentiment d'un incessant travail de recherche issu de la réflexion de chacun des metteurs en scène, mais qui n'éclairait pas le problème du rapport authentique à l'attente du public d'aujourd'hui de façon plus décisive que ne faisait la *Phèdre* que Bourseiller fondait, à la même date, à Marseille, sur une lecture volontairement simple, que ne fait, cette année, celle de Vitez, si chargée d'intentions absconses.

Avec le cycle Corneille, il s'est agi de tout autre chose. L'auteur





de gauche à droite : « Andromaque » mise en scène par Jean-Paul Roussillon, « Phèdre » par Michel Hermon et « Rodogune » par Henri Ronse



du *Cid*, apparemment, ne gêne pas les metteurs en scène. Ils trouvent dans son œuvre matière mieux accordée à leur sensibilité et à leurs préoccupations. Sans remonter aux heures mémorables où Gérard Philipe fut Rodrigue et Vilar Auguste, on peut évoquer plus près de nous les interprétations renouvelées qu'ont données Bourseiller de *Rodogune*, Gignoux ou Rosner de *Nicomède*, Llorca d'*Horace*, puis de *Suréna*, Mollien du *Cid*. Cependant, Jean-Pierre Miquel (à qui l'on doit l'initiative des deux cycles) est frappé par le fait qu'on ne joue d'ordinaire que cinq ou six pièces de Corneille qui en a écrit trente-deux, alors que la critique universitaire, cessant d'emboîter le pas à la tradition, a, depuis quelques décennies, remodelé la compréhension de cette œuvre en portant le regard sur sa totalité. C'est donc en se référant aux travaux d'Octave Nadal, de Paul Bénichou, de Serge Doubrovsky que J.-P. Miquel a souhaité éveiller le public à autre chose que les conflits reconnus de l'amour et du devoir et lui faire découvrir la richesse d'une dramaturgie qui échappe, comme l'œuvre de Shakespeare et peut-être plus encore, à toute classification. Le choix arrêté n'a cependant répondu que partiellement aux

intentions puisqu'il comprend *Cinna*, *Rodogune* (dont la Comédie-Française a assuré cinq reprises entre 1937 et 1970) et *Suréna* (quatre fois repris entre 1943 et 1955 et que Miquel lui-même a mis en scène au Théâtre Récamier en 1964).

Seule la représentation d'*Othon*, que la Comédie-Française n'a plus donné depuis 1708, a ce mérite absolu (que n'eut à aucun moment le cycle Racine) de révéler une œuvre inconnue du public, sinon par la lecture (1). C'est clairement montrer la lucidité du regard que Corneille porte sur la vie politique. Louvois pensait, dit-on, que pour bien comprendre *Othon* il faudrait un parterre de ministres. Il a paru en effet à Jean-Pierre Miquel que, par-delà les rois et héros de l'Antiquité, Corneille découvrait et visait cette réalité diffuse, mais constamment présente que sont les entours du pouvoir. Et c'est sans doute pour que nous ne doutions à aucun moment de cette présence qu'il a choisi de vêtir les personnages de costumes que pourraient porter les princes de l'ENA qui, présentement, nous gouvernent. Qu'outre cela il ait alourdi plutôt qu'éclairé sa mise en scène d'allées et venues superfétatoires de jeunes attachés de cabinet qui transmettent d'un air entendu des

plis sans rapport direct avec l'action nuit certainement à une intention intelligente : convaincre le spectateur que l'analyse proposée par Corneille était juste, et le reste à travers les changements de régime. Des interprètes, seuls Hubert Gignoux (*Galba*), en chargeant son personnage d'arrière-pensées très proches de notre histoire récente (et peut-être aussi Yves Kerboul, mais dans un rôle secondaire et de manière différente), la rendent évidente. Aussi bien, qu'est le dénouement d'*Othon*, sinon ce que nous appelons un putsch, qui mène au pouvoir ce « sénateur romain » dont le comportement tout au long de la pièce, n'a été que refus de la netteté, mais au contraire politique ambiguë, sentiments feints, dissimulation des volontés vraies. J.-P. Miquel voulait à juste titre que l'on pût voir en lui l'inauthenticité même.

Avec *Suréna*, s'il ne retrouve pas le même effet de nouveauté absolue, Miquel ferme en quelque sorte le cycle. C'est la dernière pièce écrite par Corneille, où se relit la même critique des politiques puisque le roi Orose, par une sorte d'angoisse maniaque du pouvoir, fait assassiner l'homme qui est le plus ferme appui de sa couronne, en qui il soupçonne à

tort de tortueuses menées. Mais Suréna, ultime figure du « héros » cornélien, se laisse aller à ce destin par une sorte de mal de vivre, de sentiment de l'absurde, puisque l'action ne le satisfait plus et que l'amour d'Eurydice lui est interdit ; et la pièce se termine par le seul accomplissement possible de cet amour : comme Iseut, Eurydice meurt d'apprendre la mort de son amant. Le cadre du Petit Odéon obligera le metteur en scène à renoncer à cet étirement d'un espace à garnir qui diluait la vigueur d'*Othon* et ainsi se prêterait mieux à cette tragédie du détachement absolu.

Je ne crois pas, en revanche, que l'exiguïté du cadre ait servi *Cinna*. C'est elle sans doute qui a entraîné Simon Eine à un grave resserrement du drame dans la psychologie : le conflit se maintient entre les seuls personnages et tout l'aspect ici « romain » de la tragédie disparaît — en particulier avec la suppression du personnage de Livie dont on a négligé la fonction publique aussi bien que le côté inspiré, curieusement dévolu à Emilie. Certes, il est sûrement plus délicat d'ajuster pour le spectateur d'aujourd'hui un texte rabâché que de lui proposer des œuvres plus ou moins méconnues. Mais la mise en scène de Simon Eine, au travers de laquelle se relisent d'anciennes interprétations, n'apporte rien de décisif au projet du cycle. Il lui a manqué cette capacité de vision neuve qui est le propre, au contraire, du travail d'Henri Ronse sur *Rodogune*.

Sans doute pourra-t-on reprocher aussi à celui-ci de diluer dans son interprétation (en laquelle Pieyre de Mandiargues salue la restitution à cette tragédie du crime et de la mort de toute sa splendeur orientale) les calculs politiques qui ne sont pas absents des motivations de Cléopâtre et de Rodogune. Mais c'est que, pour lui, la volonté exclusive et frénétique du pouvoir s'engloutit

dans les profondeurs de l'être. Sa réalité, en Cléopâtre essentielle, est discours obsessionnel. Sous la rhétorique, inévitable en 1644, et la rigoureuse mécanique dramaturgique, il a voulu découvrir le délire barbare. Aussi le poème, « proféré ou parlé » selon le cas, s'élève-t-il dans une sorte de crypte dorée, à la fois salle du trône et tombeau de l'omniprésent Nicanor, et soutient-il l'image d'un monde où le fantasme envahit et commande les mouvements de l'action. La brillance insoutenable des ors dans la pleine lumière y est le négatif de l'ombre des cœurs barbares, tandis que la présence constante, au premier plan, de Timagène et Laonice pose sur les protagonistes le regard, on ne sait, de la conscience accusatrice ou de la soumission esclave. Le geste devient alors, en contrepoint de la magnificence des costumes, dans sa stylisation emphatique, le signe de la cruauté la plus nue, lisible aussi dans le regard dominateur de Cléopâtre (Josette Boulva) ou celui, plus félin, de Rodogune (Elizabeth Tamaris). Toute cette interprétation est un précipité, comme diraient les chimistes, des éléments que l'extrême de la culture d'aujourd'hui, à la fois décadente et lucide, peut isoler d'abord, extraire dirai-je, de la lecture de *Rodogune*.

Il fallait cette audace d'Henri Ronse pour que le cycle, en faisant litière de l'image scolaire du Corneille qui « élève, étonne, maîtrise, instruit » évitât de le réduire à un autre aspect de son œuvre et que l'on aperçoive bien l'étendue d'un registre, sans doute unique dans la littérature dramatique française.

Disons qu'ainsi le propos commun aux deux cycles a été tenu. De Jean-Paul Roussillon à Henri Ronse, nous avons vu quelques-uns des plus marquants parmi les hommes de théâtre d'aujourd'hui

confronter leur jeunesse à ces textes hyperclassiques et substituer sans hésiter au respect culturel d'antan une investigation du passé à la lumière de leurs lectures, de leur réflexion et de leurs propres fantasmes. Ainsi sont apparus ensemble la fidélité de ces hommes à leurs sources vives et les trésors que recèlent encore ces œuvres anciennes. Mais cela — ce rapport passionnant établi à travers les siècles entre praticiens d'un même art — est-il une suffisante justification de l'entreprise ? On aimerait savoir ce que le public en a saisi et retenu. Il me semble en effet qu'au théâtre — qui n'a d'existence réelle qu'en la présence du public — il n'est important de faire resurgir les auteurs du passé que si, à travers eux, se découvre une vraie et double relation avec le spectateur. Pour que la représentation trouve son authenticité, il faut que ce spectateur découvre *en même temps* que Racine, ou Corneille, lui dit quelque chose qui le concerne sans aucun doute, et que Hermon ou Ronse est l'indispensable médiateur de cette rencontre.

Comment savoir ? La singularité du lien que chacun de ces animateurs a noué entre lui et l'auteur peut laisser place à quelque doute sur leur réelle audience. Et qu'on ne m'objecte pas la salle pleine du Petit Odéon, ni les longues files d'élèves qui s'installaient dès 17 heures sous la galerie du théâtre. L'instigation des maîtres, et parfois, hélas ! leur respect des valeurs classiques, étaient le plus souvent à l'origine de cette affluence. C'est le jour où les mêmes jeunes gens emplissent de leur plein gré les hangars de la Cartoucherie que je sens le théâtre vivre.

Raymond Laubreaux

(1) Encore faut-il noter que ce texte n'était accessible que dans les éditions vraiment complètes du Théâtre de Corneille. Aussi l'Odéon a-t-il eu l'heureuse initiative d'en faire une réimpression (qu'on peut se procurer au théâtre).

d'un fantastique à l'autre



A PREMIERE VUE, nous ne croyons retrouver dans *Phase IV* que de vieilles connaissances : la menace des insectes, et particulièrement des fourmis, qui brusquement attaquent les hommes ; ou la communication avec une espèce radicalement différente de l'espèce humaine au moyen de figures mathématiques, langage universel de l'intelligence. De même des images assez traditionnelles dans les films de science-fiction apparaissent sur l'écran : levers ou couchers de soleil à l'accélééré, plans « aplatis » par des objectifs à long foyer, ou très gros plans d'insectes.

Mais on s'aperçoit assez vite que Saul Bass a innové beaucoup plus qu'il n'a suivi la tradition. D'abord parce que — et c'est un grand mérite — son film témoigne d'un graphisme très savant, qui ne surprend pas de la part d'un artiste comme lui, auteur de génériques éblouissants (*La mort aux trousses*, *Psychose*). Cette recherche apparaît notamment dans le traitement de la lumière et des couleurs (centrées autour d'une dominante « sable »), mais aussi dans la composition de certaines images (la « cérémonie funèbre » des fourmis).

Surtout, le film repose sur les vertus d'un montage d'une étonnante habileté. Le thème narratif demeure, en substance, assez banal : le professeur Hubbs, qui s'est aperçu que l'équilibre écologique d'une partie de l'Arizona est bouleversé par la transformation subite des mœurs des fourmis, va installer un laboratoire en plein désert. Il affronte, avec son assistant (mathématicien rompu au cal-

cul « stratégique »), l'assaut de ces insectes qui mettent leur extraordinaire organisation sociale au service d'un plan intelligent, en plusieurs « phases », dont on nous montre les trois premières : notre imagination est libre d'inventer la phase IV. Or, jusqu'ici, dans des films analogues et notamment dans *Them* de Gordon Douglas, les fourmis mutantes devenaient géantes, et le film reposait sur des truquages. Dans *Phase IV*, elles gardent leur taille normale, mais sont filmées en gros plan. Et le résultat dépasse celui de la fameuse expérience de Koulechov (le plan semblable et immobile du visage de Mosjoukine exprimant la faim, l'attendrissement ou la douleur selon qu'il est relié par le montage à un plan, montrant une table bien garnie, une fillette qui joue, ou un cadavre). Ici, ces gros plans de fourmis alternant avec ceux qui montrent les héros humains du film imposent l'idée d'un dialogue entre eux (en même temps qu'ils constituent parfois un pseudo-documentaire saisissant). Dialogue sans issue (ou plutôt coupé net avant la phase IV), mais qui nous invite à nous poser des questions, sur les fourmis d'abord, et surtout sur les organisations sociales qui ne se fondent pas, comme nos civilisations occidentales modernes, sur la valeur suprême de l'individu, mais sur celle de la collectivité.

On voudrait pouvoir dire beaucoup de bien de *Hu-man*, du jeune réalisateur Jérôme Lapprousz.

Ce film a certainement à son actif quelques images étonnantes de décors naturels (notamment celles du volcan en éruption, et du paysage désertique qui l'entoure : vision d'enfer et de fin du monde). Mais l'histoire, d'un fantastique laborieux qui prétend se donner des alibis scientifiques, ne tient pas debout. On ne peut pas croire une seconde à ces « savants » qui condensent dans un vaste ballon en plastique « l'énergie émotionnelle » produite par les téléspectateurs qui vivent avec le héros les angoisses de l'agonie. On est vite fatigué d'une narration qui répète et qui délaie avec complaisance, sans aucune nécessité, aucune rigueur (et souvent aucun intérêt) ce qu'on avait compris dès les premières images d'une séquence.

On se demande ce que vient faire toute la deuxième partie du film (entre le moment où a été rassemblée la fameuse « énergie émotionnelle » qui doit projeter le héros dans l'avenir, et celui où il se décide à partir) : ce n'est que bavardage et remplissage. On est gêné aussi par la maladresse d'un dialogue qui oscille entre la fausse poésie et la bande dessinée, et par tout un bric-à-brac de symboles obscurs. Enfin il faut bien dire que Terence Stamp, qui a largement participé au film, s'y taille, comme acteur, la part du lion — et qu'il y cabotine comme il n'est pas permis. Quant à Jeanne Moreau, elle fait penser au cow boy d'*Helzapoppin* qui entrait à cheval dans une soirée mondaine — parce qu'il s'était trompé de film.

Etienne Fuzellier

un roman exceptionnel

COMME on pouvait s'y attendre, le dernier livre d'Hélène Parmelin, *La femme écarlate* (1), apparaît comme un des romans les plus importants de l'année : mais il est beaucoup plus que cela. Le temps viendra où, jetant un regard rétrospectif sur l'œuvre d'Hélène Parmelin, on s'apercevra que cet écrivain puissant et singulier est de ceux, très rares, qui auront été les témoins lucides de notre temps, et de vrais créateurs de formes. *Le guerrier fourbu*, *La gadgeture*, *La manière noire*, *Le perroquet manchot*, *La femme écarlate* sont parmi les pièces maîtresses de cet édifice dont la force, l'unité, l'éblouissante diversité imposent l'admiration.

Il y a chez Hélène Parmelin une conscience aiguë du tragique planétaire : l'obsession de la guerre, en tout instant présente en quelque lieu, est un des thèmes de sa pensée. Son « guerrier fourbu », inconsolable et répétant « C'est la guerre, Lacharrée, c'est la guerre », ce grand reporter malade de la guerre, incapable de ne pas penser à elle, il lui ressemble, pour une part. Mais aussi la vie quotidienne à Paris, de nos jours, avec ses surprises, ses rencontres, son fourmillement, foisonnement, grouillement d'êtres, s'engouffre dans ses livres. Spectateur attentif et passionné, Hélène Parmelin, dévorée d'une curiosité à la fois grave et amusée, ne reste indifférente à rien ni à personne. La voisine, le chauffeur de taxi, les dîneurs au restaurant, les amis d'amis rencontrés au hasard des soirées, tout est merveille. Elle croque les silhouettes entrevues, note les tics de langage, se réjouit du carnaval permanent des rues de Paris où chacun se déguise comme il lui plaît. Il semble, quand elle écrit un roman,

que rien ne soit pour elle « hors du sujet ». Aussi le livre se dilate, admettant toutes les irrptions, toutes les parenthèses, comme la vie qui fait feu de tout bois, comme la pensée qui procède souvent par bonds discontinus : comment viennent les idées ? Comment viennent les souvenirs, si ce n'est avec le jaillissement du caprice ? Hélène Parmelin laisse cette vie imprévisible, impétueuse, irriguer ses pages. Aussi *La femme écarlate* qui est, selon le mot de Ricardou, « L'aventure d'un roman » autant que « le roman d'une aventure », ce livre, qui est à la fois une réflexion sur la littérature et sa mise en pratique, échappe totalement à la sécheresse des recherches formelles telles qu'on les expérimente du côté de *Tel quel* ou du Nouveau Roman. La modernité du romanesque, chez Hélène Parmelin, n'est pas un raffinement d'emballage vide, comme ces cadeaux japonais dont parle Roland Barthes, où le cadeau n'est pas autre chose que la boîte et son ruban. Ici au contraire, ce qu'on lit est *plein* : plein de sensibilité, d'intelligence, plein d'observations et de vérité. L'invention formelle n'est jamais chez Hélène Parmelin une fin en soi : elle fait passer un *sens*.

Le « sujet » de *La femme écarlate*, c'est l'amour et, plus précisément, ce qu'on pourrait appeler l'entrée solennelle en amour. Un homme vient de comprendre qu'il est amoureux. Il s'enferme pour écrire un livre sur le chemin qu'il a dû faire pour arriver à cette certitude. Mais cet homme, Pierre-Noël Natal, est lui-même un personnage de roman. Les premières pages, magistrales, du livre nous font assister à la fabrication de ce narrateur de fiction par l'auteur

qui, évidemment, s'enferme aussi pour écrire. Nous lisons dans le roman que Pierre-Noël écrit, mais nous le voyons écrire, nous partageons sa vie quotidienne, sa vie recluse, pendant les quinze jours où il travaille à son livre, en attendant la date où il doit retrouver celle qu'il aime. Deux romans sont en somme imbriqués l'un dans l'autre, deux temps distincts (celui des commencements de l'amour et celui de l'écriture) coexistent avec un « naturel » facile, qui est l'effet d'un art suprêmement maîtrisé.

Ceux que rebutent les efforts souvent pénibles de renouvellement du romanesque trouveront ici une modernité libre et jubilante, une joie de vivre, une tendresse, un émerveillement d'exister qui les consoleront de bien des lectures arides.

Hélène Parmelin feint quelquefois d'oublier Pierre-Noël pour dire « je » à sa place. Ou bien elle dit « nous », puisque tous deux partagent le même sort, qui est d'écrire, vite, vite, au point d'en avoir mal à cette main droite qui leur appartient à tous deux. Ils se partagent aussi ce qu'ils appellent « le clown », une voix intérieure moqueuse, gouailleuse, qui traite avec irrévérence leurs élans amoureux, les mettant l'un et l'autre en garde contre la douceur tentante d'une sentimentalité complaisante. Avec « le clown », impossible de laisser la guimauve s'introduire dans les attendrissements. Aussi l'amour de Pierre-Noël grandit-il avec lucidité, avec une bonne santé tonique, un lyrisme épuré de toute banalité, de toute concession au déjà-vu, déjà-fait, déjà-dit. Sévèrement contrôlé par « le clown » c'est un amour tout neuf qui triomphe, vif, net, aigu, sans afféterie, sans illusion.

La femme écarlate est un roman exceptionnel, pour qui le mot de « chef-d'œuvre » ne saurait être trop fort.

Josane Duranteau

(1) Stock, 336 p., 38 F.

à la recherche de



En publiant, dans la très belle collection « Terre humaine » qu'il dirige depuis vingt ans, **Le cheval d'orgueil-Mémoires d'un Breton du pays bigouden** (Plon, 562 p., 50 F), Jean Malaurie nous offre l'un des premiers grands livres d'ethnologie française. Dû à la plume d'un fils de « paysans sans terres », l'ouvrage de Pierre-Jakez Hélias est un événement dans notre histoire : depuis Balzac — et si l'on excepte **L'histoire de la campagne française** de Gaston Roupnel, dans la même collection — Il n'y avait en effet, aucune étude sérieuse sur le paysan français. **Le cheval d'orgueil** raconte minutieusement, avec des mots drus de chaleur humaine, comment on vivait dans une « paroisse bretonnante » de l'extrême Ouest armoricain au cours du premier

la Bretagne perdue

demi-siècle. Avant d'apprendre le français, de devenir agrégé des lettres et d'entrer dans la « civilisation seconde » qui est la sienne aujourd'hui, Pierre-Jakez Hélias a été élevé en milieu bretonnant, selon un code strictement établi. En passant d'une civilisation à l'autre, l'auteur n'est pas humainement convaincu d'avoir gagné au change. Pour lui, ceux qui traitent en mépris les paysans font preuve de la méconnaissance dans laquelle, pendant trop longtemps, nous avons tenu les traditions orales de notre terroir.

Témoignage sur un pays qui n'est plus, le livre d'Hélias est une sorte de « A la recherche de la campagne perdue » : lorsqu'il parle de la Bretagne bigouden, il transmet l'héritage d'une culture en voie de disparition. Corses, Occitans, Bretons : ne seraient-ce pas, au fond, nos tribus indiennes ?

Le cheval d'orgueil est en tout cas publié dans la même collection que **Tristes tropiques** de Claude Lévi-Strauss...



● **Pierre-Jakez Hélias vous vous êtes fait l'ethnologue de votre propre terroir. Comme si les paysans de chez nous venaient de Mars ou de Papousie...**

Ils ont toujours été, en effet, à mon avis, les grands oubliés de l'histoire. On n'a longtemps voulu ne retenir d'eux que les extrêmes : le paysan « rose-bergerie » qui danse au son d'une cornemuse pastorale ; ou, tout au contraire, le paysan « noir-jacquerie » qui, de temps à autre, se révolte et pend les nobles.

Dans les deux cas, on le considérait de toute façon comme un être primaire. Oui, lorsque j'ai commencé les études supérieures qui devaient me conduire à l'agrégation et faire de moi une « grosse tête » (comme on le disait à Pouldreuzic), je me suis rendu compte que la civilisation paysanne était tout à fait méconnue. Pour ma part, je ne pouvais tomber dans ce travers puisque j'en sortais : ou plutôt je n'en sortais pas, j'en étais.

On traite souvent encore aujourd'hui le paysan de « plouc » (plou en breton) : autant dire de lourdaud. Mais le mot « plouc » vient du latin « plebs » : au sens étymologique, c'est le peuple. Et, en fait, lorsque j'ai fait connaissance avec la civilisation bourgeoise (au lycée de Quimper, pour la première fois), je me suis aperçu qu'elle était beaucoup plus grossière que la mienne. Et qu'il était plus facile de s'y intéresser que d'être en tout cas accepté

par les miens. La raison en est qu'il y a aux champs tout un savoir-vivre beaucoup plus subtil encore que celui des salons...

● **Pendant plus de trente ans, aussi bien à la radio que dans la presse écrite, vous avez personnellement milité en faveur de ce savoir-vivre là. D'où vous vient cette vocation ?**

C'est une question de circonstances. Bretonnant de naissance, j'avais eu du mal à apprendre le français. Cela m'avait déjà marqué. Ensuite, le hasard a voulu qu'entre ma licence et l'agrégation j'aie eu une année de battement dans mon programme et que j'en ai profité pour préparer à la fac de Rennes un diplôme d'études supérieures de celtique. Si bien que par la suite, après la Libération, lorsqu'il a été question de faire des émissions en langue bretonne à la radio, on s'est tout naturellement adressé à moi. J'étais alors professeur de lettres au lycée de Rennes et je m'étais aperçu, au fil des années, qu'il y avait dans ma culture maternelle beaucoup d'éléments qui pouvaient éclairer et enrichir la civilisation « générale » de la France. Bref, je suis parti en croisade à la radio (initialement, on n'avait prévu que six mois d'antenne) et je n'ai plus cessé depuis lors de militer. Mais je dois dire que, durant une quinzaine d'années, j'ai surtout prêché dans le désert : la Bretagne n'était pas encore à la mode de Paris ! Je passais pour un doux maniaque...

En 1959, toutefois, **Ouest-France** — qui est l'un des plus importants quotidiens de province — m'a accueilli dans ses colonnes pour une chronique régulière et bilingue sur le « pays ». Cela m'a permis d'enquêter auprès d'un nombre considérable d'informateurs bretonnants — sans oublier bien sûr les miens, ma famille. Et j'ai repris une partie de ces chroniques dans **Cheval d'orgueil**. Cela dit, je ne suis naturellement pas le seul à m'intéresser à la culture celtique. D'autant qu'aujourd'hui l'idée de région est deve-

Signalons aussi, du même Pierre-Jakez Hélias, un très beau recueil de contes et légendes bigoudens : « Vivre en Cornouaille » (éd. de la Cité, Brest, 53 F).

nue un phénomène politique de dimension nationale.

La situation s'est même paradoxalement inversée. Les gens de la génération qui précédait la mienne avaient le complexe de parler breton sans savoir le français ; aujourd'hui c'est le contraire : les jeunes Bretons parlent le français, mais sont humiliés de ne pas connaître leur langue maternelle ; ils ont l'impression d'avoir été privés d'une partie de leur héritage.

● **Votre livre est un témoignage. Mais c'est aussi un recueil de contes — tous ceux qui ont bercé votre enfance...**

La Bretagne est par essence la terre d'élection des légendes. Il y a chez nous un coefficient, disons celtique, qui fait que l'imagination l'emporte sur la raison. En outre, comme nos ancêtres ont été quelque peu oubliés, laissés pour compte (et même brimés à certains points de vue), il était normal qu'ils aient pris leur revanche en fantasmant. Cela a donné lieu à ce que l'on appelle, assez bizarrement, la « littérature orale ». Et le fait est que nous avons des masses et des masses de contes : comme autant de revanches sur les misères de la vie paysanne quotidienne. C'était par exemple flagrant chez mes deux grands-pères qui ont animé mon enfance de récits merveilleux : c'était pour eux une forme d'évasion, une façon de sortir d'eux-mêmes. Les veillées d'hiver du pays bigouden qui duraient quatre cinq heures étaient, de même, une sorte d'exaltation mutuelle, mise en scène par ce personnage qu'on appelait le conteur et dont la fonction sociale était sûrement de remonter le moral de la communauté.

Car la toile de fond de cette vie, c'était la misère. « La Chienne du monde », comme nous disions chez nous. Dans ma famille, par exemple, le problème a toujours été de « ne pas tomber dans la misère ». Etre pauvre ne nous gênait pas, mais il y avait un seuil minimum qu'il ne

fallait pas franchir, c'était une question d'honneur. L'honneur, « le Cheval d'orgueil », jouait un très grand rôle dans cette société.

Au bourg, pauvres ou riches, nous vivions en fait la même vie. Les riches avaient de la terre (et de l'argent chez le notaire), mais cette opulence ne se traduisait pas dans leur vie quotidienne ; comme nous, ils portaient des sabots et marchaient pieds-nus à partir de Pâques ; comme nous, ils portaient des vêtements rapiécés, etc. La vie était au sens fort une vie communautaire. Les pauvres ne se sentaient pas misérables, donc ils ne l'étaient pas ; quant aux riches ils ne se prenaient pas pour Crésus — leurs biens restaient à l'arrière-plan et n'affectaient pas leur vie quotidienne.

Tout en vivant « en compagnie », les gens étaient enfin très indépendants. D'où le titre de mon livre, **Le cheval d'orgueil**. Lorsque je faisais preuve de trop de prétention, mes parents me traitaient de cheval d'orgueil — mais avec une certaine fierté. Le pays bigouden, au fait, est symbolisé par une queue de paon qu'on retrouve même sur nos gilets d'apparat !

Le vrai « Cheval d'orgueil », ce fut mon ancêtre Alain Le Goff. C'est de lui que vient l'expression. Il travaillait sous les ordres d'un marquis dans une pauvre ferme dépendant d'un énorme château, faisant partie des apanages des ducs de Bretagne. Entre les paysans et la noblesse terrienne, il y avait en ce temps-là respect mutuel. Pourtant un jour, le marquis dit à mon ancêtre qui avait acheté une horloge sur pied (après avoir économisé sou à sou) : « Vous n'avez pas acheté d'horloge, puisque tout votre temps m'appartient. » Le Goff lui répliqua : « Monsieur le marquis, vous êtes maître de mon temps mais pas sur mon horloge. Tout autre que vous, je lui aurais craché entre les deux yeux s'il m'avait tenu un pareil langage ! » « Eh bien, dit ce dernier, faites-le et appelez-moi Michel comme d'habitude. » Sur ce, mon ancêtre cracha entre les deux yeux du marquis...

● **Mais on peut reprocher à cette civilisation son conservatisme. A vous lire, les gens se résignent à leur destin, à leur sort : « C'est la planète, disent-ils, qui veut ça... »**

Oui, le sort en breton, c'est « la planète ». Le pays bigouden en effet est fataliste. Tout était « la faute à la Chienne du monde », il n'y avait guère de revendication sociale. Cela nous choque aujourd'hui, nous qui vivons une époque contestataire. Mais ce qu'il faut dire, c'est que, dans cette société, chacun avait une place selon ses mérites et pouvait s'élever à l'intérieur du clan (ou même s'en évader comme moi, et tant d'autres, par l'instruction). A table, par exemple — et ce me semble significatif — c'est le paysan qui travaillait le plus dur qui avait le droit à la plus grosse assiettée...

● **La nourriture, la « grande bouffe » même, semble à ce propos, si l'on en juge par le nombre de pages que vous lui consacrez dans votre livre, tenir une importance capitale en pays bigouden...**

Tout à fait. C'est que, voyez-vous, la vie quotidienne est dure. Aussi bien tout événement extraordinaire (qu'il s'agisse d'un mariage, d'une mort ou d'une fête religieuse) est-il prétexte à un défoulement, à une ripaille. Codifiés toutefois par un très strict savoir-vivre, une étiquette, dirais-je, d'une très grande complexité.

La nourriture, vous avez raison, joue un très grand rôle dans ces réunions. N'oubliez pas que la toile de fond est la faim : toute occasion est bonne pour y échapper. L'amélioration du bol alimentaire est en elle-même une fête. Il y a, par exemple, la sensationnelle « fête du cochon », une fois par an, où l'on s'en met « jusqu'au nœud de la gorge » (ensuite il faudra vivre sur les restes de la bête toute l'année durant). Ou encore le « fricot du mariage » qui dure près d'une semaine (et qui permet par la même

occasion de rassembler les familles, d'élargir par alliance et de consolider le clan). Il y a même, au sens littéral, la « pompe funèbre », qui est à sa façon un événement, l'occasion de la rencontre de tout le patelin au chevet du moribond. On l'assiste, en effet, dans ses derniers moments, il meurt en public comme un roi de France. La mort n'était pas chez nous cette chose honteuse qu'elle semble être devenue aujourd'hui dans notre société douillette. Tous les gens de la « paroisse » (on ne disait pas la commune) se devaient d'assister à l'enterrement, de participer à un rite où le paganisme celte et le christianisme des campagnes se trouvaient inextricablement mêlés.

Quant au boire et au manger, c'est en effet le baromètre de la parenté et de l'amitié. Prendre le café par exemple est une véritable cérémonie qui implique toute une étiquette.

● **Politiquement, les « Blancs » et les « Rouges » se disputent le pays. On dirait du « Don Camillo » à la mode de Bretagne...**

Oui, c'était la parfaite dichotomie. D'un côté, l'Eglise, de l'autre, la République, symbolisée par l'école communale ! Pour ma part, je vivais dans un bourg « blanc », mes parents étaient « rouges », j'étais donc très minoritaire... En ce temps-là, en pays bigouden, quiconque mettait ses enfants à l'école laïque était à peu près sûr de se faire excommunier par le curé. Mais, à Pouldreuzic, cela ne jouait que pour les filles, car il n'y avait pas d'école de frères ; bon gré mal gré, les fils de « Blancs » étaient donc contraints de partager avec nous les bancs infâmes de la communale... Cela ne se passait pas trop mal, mais il n'en allait pas de même entre adultes : si vous aviez le malheur d'être un fermier rouge sous un propriétaire blanc, il ne vous restait plus bien souvent qu'à prendre vos cliques et vos claques. Cela dit, les deux clans se côtoyaient sans trop de heurts. Sauf, bien sûr, lors des élections qui étaient de vraies batailles électo-

rales : de vraies batailles rangées, veux-je dire...

Au fait, les « Rouges » n'étaient que de braves radicaux socialistes, des « Républicains », comme on les appelait alors ; on les reconnaissait à « leur barbe à joues » — favoris qu'ils portaient à l'instar de Jules Simon, Jules Grévy, Jules Ferry : en ce temps-là, on portait ses opinions politiques sur la figure !

Pour ce qui est de l'école, les élèves « blancs » n'y allaient pas pour les mêmes raisons que les « Rouges ». Peu leur importait, à vrai dire, le diplôme, la terre de leurs parents leur en tiendrait lieu plus tard. Pour les élèves comme moi, au contraire, pour les pauvres, l'instruction était le seul moyen de s'en sortir. « Il vaut mieux, disait-on chez soi, instruire le petit enfant que de lui amasser du bien. » Bref, les « Rouges » ont eu tendance à faire des études poussées. C'est ainsi, par exemple, que Plozévet a réussi à avoir le record d'agrégés au kilomètre carré ! De 1965 à 1970, cent chercheurs du CNRS sont même venus sur place radiographier cette « capitale de grosses têtes » (1).

● **L'agrégé que vous êtes devenu commence sa carrière à l'école « de la vache »...**

Oui, il ne s'agit pas comme d'aucuns pourraient le croire de « vache enragée », mais tout bonnement d'une sanction qui nous attendait si l'on était surpris à parler breton en classe. Plus tard, lorsque j'entrerai en sixième au lycée de Quimper, je verrai même au mur de l'établissement un écriteau qui précise : « Il est interdit de parler breton et de cracher par terre... » Au fait, en octobre 1975, au moment où je vous parle, l'article 17 existe toujours (encore qu'il ne soit plus appliqué) qui stipule qu'il est « défendu de parler à l'intérieur de la cour de l'école une autre langue que le français » !

De mon temps en tout cas, le bretonnant surpris à bretonner en classe devenait « vachard » : cela

voulait dire qu'il « portait la vache » (symbolisée par un sabot, un bout de bois ou même un caillou) autour du cou. La seule façon pour lui de s'en débarrasser, c'était — comme d'ailleurs les instituteurs l'y invitaient — de prendre à son tour en flagrant délit de breton un de ses copains, de le dénoncer et de lui refiler par là-même la compromettante décoration... Celui qui avait la vache en fin de semaine écopait d'une grosse punition. Sans compter la raclée qu'il recevait en rentrant chez lui : ses parents ne savaient que parler breton, mais ils ne pouvaient tolérer que leurs enfants en fassent autant : puisque précisément ils leur payaient des études pour apprendre le français !

Il arrivait souvent aussi à nos instituteurs, eux-mêmes fils du pays, de bretonner involontairement au tableau noir. On a beau être hussard de la République, ce n'est pas toujours commode de couper sa langue et sa vie en deux !

Le bilinguisme nous posait bien des problèmes pratiques aux écoliers que nous étions. Notre système monétaire, par exemple, a comme unité le réal espagnol. Un de vos francs égale pour nous quatre réaux, trois francs font un écu, etc. Nous avions l'habitude de faire les courses pour nos parents chez les commerçants ; vous pouvez imaginer nos difficultés en calcul à l'école lorsqu'il fallu apprendre une autre façon de compter. Ou encore assimiler un nouveau système de mesures : nous, nous connaissions le journal (ce qu'on pouvait labourer à l'époque dans la journée), mais nous ignorions tout à fait les ares et autres hectares, nous avions l'aune, le pouce pour mesurer ; les centimètres pour nous c'était de l'hébreu ! Bref, il nous fallait vivre un pied dans chaque culture, c'était une gymnastique pour le moins incommode qui réclamait beaucoup d'agilité d'esprit.

Lorsque nous faisons nos devoirs, nous commençons à les fabriquer dans notre tête en breton et ensuite seulement nous les « traduisions »

en français : d'une certaine façon, le bilinguisme nous contraignait à devenir des forts en thème ! Et, en effet, nous étions premiers en français. Comme je l'explique dans le bouquin, nous n'avions pas d'argot : quand nous parlions français, nous le faisons d'une façon parfaite, « officielle » ; nous n'aurions jamais dit par exemple : « Y'a qu'à », nous ne connaissions que le « Il n'y a que » des beaux livres... Les statistiques le prouvent : avant-guerre, les bretonnants étaient, pour les raisons que je viens de vous dire, de vrais cracks en français !

● **Vous alliez à l'école en sabots. Et celle que vous préfériez c'était, bien sûr, « l'école du renard »...**

Oui, c'était notre mot pour désigner l'école buissonnière ! Pour nous, fils de paysans, la classe était trop coupée de la vie des champs ; nous avions toute une faune, toute une flore dans la tête et voilà qu'à l'école on nous parlait d'étranges animaux inconnus aux noms barbares : nous, nous ne connaissions pas le cochon, nous ne connaissions que l'oc'h (c'est bien le cri qu'il fait entendre, non ?) ; pour nous, l'écureuil c'était le chat des bois, la coccinelle la petite vache à bon Dieu : **buohig Doue**, etc. Et ce n'est que lorsque l'animal était dessiné sur une planche de manuel que nous le reconnaissions !

Notre civilisation, voyez-vous, était une civilisation pratique, une civilisation du bricolage qui nous frottait très jeune à la nature et aux outils. J'ai intitulé un chapitre du livre « Les apprentissages » ; ceux-ci jouaient, en effet, un rôle capital durant notre enfance. Ainsi, par exemple, nous n'avions pas de jouets, sinon ceux que nous avions fabriqués nous-mêmes (ou que nous avaient construits nos grands frères). Tout ce qui servait à nous amuser avait pour premier but de nous donner la libre maîtrise de nos bras et jambes. C'étaient le plus souvent des matériels destinés à faire de nous les

paysans que nous aurions dû être par la suite. Nous jouions avec des brouettes, des morceaux de bois, des cailloux. Nous ramassions absolument tout ce qui traînait sur la route : clous, bouts de ficelle, boutons, etc. Le troc des boutons, je m'en souviens, déchainait les plus vives passions... C'est un réflexe paysan, voyez-vous, que de tout ramasser. Rien ne se perdait chez nous : les vêtements, par exemple, étaient usés jusqu'à la corde. Quand le frère aîné ne pouvait plus entrer dans un veston, c'est le cadet qui en héritait et ainsi de suite. Cela me fait bien rire aujourd'hui de voir qu'on vend dans les boutiques à la mode des jeans neufs artificiellement délavés : nos pantalons, eux aussi, étaient tout passés, mais je vous prie de croire que cela n'avait rien d'un snobisme !

● **Par contre, le costume du dimanche était sacré. Ce jour-là, on tenait à sa « guise ». Les femmes notamment n'aimaient pas s'habiller comme les gens des villes : pour elles, c'eût été au sens littéral se « déguiser » — c'est-à-dire perdre leur « guise ».**

Nous étions en haillons. Mais, comme je vous l'ai dit, il y avait un sentiment d'honneur qui faisait que, lors des fêtes — et la plus courante c'était la messe du dimanche, les « Rouges » eux-mêmes y assistaient — on tenait à « paraître » sous son meilleur jour. D'où ces fameux costumes, dits folkloriques, qui furent aux Bretons ce que l'habit de lumière est au torero — et que les touristes ont tant photographiés. On ne comptait alors pas moins de soixante-dix costumes traditionnels différents en Bretagne ! Et pas question d'emprunter celui de la paroisse voisine !

Pas question non plus pour les Bigoudens de ma génération de se mettre à la mode des villes ! De toutes celles que j'ai connues, je n'en vois guère plus d'une dizaine qui aient choisi de se « déguiser ». Pour elles, pour nous, le costume c'était une façon de se sentir et

c'était également l'indication de la place que vous occupiez à l'intérieur du clan auquel vous apparteniez. Il y a un proverbe breton qui dit : « La chemise gratte encore le dos de la petite fille dont la grand-mère a abandonné le costume ! ». Ce qui signifie qu'il a fallu trois générations — soixante-quinze ans — pour que les Bigoudens acceptent de changer d'habitudes vestimentaires.

Croyez-moi, j'ai connu de riches Bigoudens qui auraient pu s'offrir des visons : mais non, elles préféraient leurs coiffes, leurs jupes et leurs tabliers traditionnels. La liberté de s'habiller comme elles l'entendaient, elles l'ont appelée leur « guise ». Le mot est resté : agir à sa guise. J'ai écrit un livre où je rapprochais cette guise de l'uniforme des militaires. Un capitaine a droit à trois barrettes sur l'épaule, pas à quatre. De même chez nous, lorsque nous allions au bal, il fallait tourner autour des filles pour voir jusqu'où montait le velours derrière leurs jupes : la hauteur du velours visible désignant le degré de richesse de celle qui l'arborait. Si le velours montait trop haut, ma mère disait : « N'allez pas la demander à danser, celle-là, parce qu'on croirait que vous êtes l'hôte qui fait lever le soleil... »

● **Mais vous, Pierre-Jakez Hélias, vous reconnaissez avoir mené une double vie. Petit-fils de sabotier, fils d'ouvrier agricole, vous devenez agrégé de lettres classiques. Et vous écrivez aujourd'hui dans « Cheval d'orgueil », je cite : « J'ai vendu mon droit d'ainesse contre un plat de lentilles. » Est-ce un regret, un constat d'échec ?**

Je n'ai pas eu de complexes. Je suis à l'aise dans les deux univers : celui de la campagne et celui des clercs. Indifféremment dans ma jeunesse, je passai de Vitruve à la récolte des pommes de terre. Les moissons blanches, les moissons noires succédaient sans hiatus aux oraux d'examens... Oui, je menais, je mène encore une double vie : de

bi-civilisé.

Mais en réalité — et c'est la raison pour laquelle j'ai écrit la phrase que vous relevez — j'ai quand même perdu une partie de ma civilisation maternelle. Tout comme mes parents d'ailleurs. Je me sens le témoin d'un monde qui disparaît. Et ce n'est pas l'agrégé qui parle : mes camarades de la communale qui sont restés au pays ont eux aussi perdu au fil des ans leur identité. On nous a colonisés, assimilés. On nous a enlevé un art de vivre. A l'origine — pour parler en termes religieux — il y avait un contact direct entre la créature et la création. Mais aujourd'hui dans la société d'hyperconsommation qui est devenue la nôtre, la créature est comme emprisonnée par ses propres acquis (voitures, radio, télé, etc. : je n'ai rien, bien sûr, contre ces inventions en soi), coupée en tout cas de ses véritables racines. Le reflux des citadins vers la campagne qu'on peut commencer d'observer actuellement n'a rien d'un « retour à la terre » au sens où Vichy l'entendait. Il s'agit tout simplement d'un retour aux sources vives dont nous avons soif.

Je ne suis pas hostile au progrès, ni au confort matériel qu'il apporte. Je reconnais bien volontiers qu'à l'époque dont je parle, nous autres Bigoudens nous étions bien misérables : nous avions froid, nous avions même parfois faim, le chômage était endémique qui obligea tant de mes camarades à s'exiler, etc. Il ne s'agit pas de regretter cela, mais plutôt de savoir si, en passant d'une civilisation à l'autre, moi Hélias, j'ai humainement gagné au change. Je suis donc devenu professeur de latin et de grec — la « culture » en ce temps-là, c'était le latin et le grec — un humaniste, comme on dit. Mais je ne sais pas aujourd'hui si cette culture d'emprunt valait vraiment le coup. Ai-je eu raison de délaisser ma langue maternelle pour en apprendre d'autres — mortes, de surcroît ? Ai-je eu raison de me « dénaturer » ? Je n'en sais rien, je me pose la question.

Il était certainement nécessaire

qu'on nous oblige à apprendre le français — même à coup de taloches : c'était, je vous l'ai dit, le seul moyen de nous « désenclaver », de nous offrir tout bêtement de quoi gagner notre croûte. Le breton seul, c'était le chômage garanti pour la plupart d'entre nous, les instituteurs et nos parents ont donc eu raison de vouloir nous franciser. Mais on aurait dû aussi dans le même temps nous apprendre à préserver notre culture — cette culture si longtemps méprisée et à laquelle on rend aujourd'hui un trop tardif hommage : comme on salue un défunt ou presque.

● **1936 : voici les premiers congés payés en pays bigouden. Suit la grande cassure de la guerre — et ses séquelles. A la Libération, la Bretagne devient un zoo de bêtes curieuses — les Bretons — que l'on vient photographier en touristes. Aujourd'hui enfin, avec la mode rétro, la Bretagne est mise sous cloche : comme une relique, et ses habitants sont empailés ou presque...**

Exactement. Je me félicite de l'intérêt qu'on nous porte subitement mais je le trouve un peu tardif, n'est-ce pas. Coiffes, binious — on a tout mis dans le même panier, dans le même kodak et tous les contresens ont été permis sur notre « folklore ». Aujourd'hui ce mot que j'aime sonne de façon péjorative. Il a été détourné de son sens étymologique : le folklore, c'est, au sens noble du terme, l'étude de la civilisation populaire. Si les nôtres ont choisi de s'habiller d'une certaine façon, c'est bien, comme je vous l'ai montré, pour affirmer une différence, une spécificité culturelle — et non pas pour les seuls beaux yeux des touristes.

D'aucuns prétendent que le folklore est l'opium du peuple. Pour moi, au contraire, c'est son théâtre : la seule démonstration qu'il puisse faire de sa civilisation puisqu'il n'écrit pas et qu'il n'a presque pas de littérature. Au fond, les noces et les enterrements ou encore les

« pardons » que j'évoque dans **Cheval d'orgueil** étaient de superbes mises en scène — un spectacle dont les Bigoudens étaient à la fois les acteurs et le public...

● **Alors, l'avenir de cette culture ?**

J'estime que la civilisation bretonne est condamnée à disparaître dans ses formes extérieures. L'environnement, comme on dit aujourd'hui, a mis nos racines à l'air. Nos costumes, nos coiffes, notre langue même (la langue est l'ossature de toute civilisation) sont sans doute appelés à disparaître. Les Bretonnants de naissance sont de moins en moins nombreux. On n'apprend plus aux enfants le breton « sur les genoux de leur mère », comme on disait autrefois. La génération des jeunes d'aujourd'hui essaye bien d'apprendre la langue dont on les a privés, mais c'est un breton livresque qui leur est désormais enseigné, un « breton d'intellectuels » — alors que la langue bretonne est par essence une langue paysanne pure.

Le sens profond de notre culture va-t-il donc se perdre à tout jamais ? Je n'en suis pas sûr. L'expérience nous montre que, lorsqu'une civilisation politiquement et économiquement de grande envergure colonise une région (pensons aussi aux actuelles revendications des Basques, des Occitans, des Corses), l'acquis culturel de cette dernière pénètre par dialyse dans la civilisation régnante. Dans le cas qui m'occupe, c'est tout le mal que je souhaite à la civilisation française. Si, en l'an 2000, comme je le crois, les psychologues, les sociologues, les ethnologues rencontrent encore des traits celtiques dans notre société, et bien les Bretons auront gagné.

**Propos recueillis par
Jean-Paul Gibiat**

(1) Rédigée par un historien, André Burguière, la synthèse de leurs travaux vient de paraître chez Flammarion sous le titre **Bretons de Plouzévet** (384 p., 46 F).

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

location (offres)

- 88-Saulxures, prox. ski, fermette conf., calme, vue libre, ttes pér. Ecr. Febvay J., le Mas Clos, 88290 Saulxures.
- 63-St-Anthème, F2 tt conf., 4 pers., ttes vac. et inter sais. Ecr. Vray, 42600 Verrières.
- 74-Bernex, 1 000 et 1 600 m, appts tt conf., Noël, fév., Pâques, sept. Ecr. B. Jacquier, 74500 Bernex, tél. 45 ou 207-39-13.
- Nice centre, gd studio tt conf., nov. à avril. Ecr. Le Saint, Ecole, 35111 La Fresnais.
- Deux-Alpes, 2 pces b. situé, 6 pers., Noël 1900, 1 sem. fév., Pâques 1 000 F. Ecr. Vincent G3, dom. Barnave, 38120 St-Egrève, tél. 75-07-07.
- Htes-Alpes Ceillac, Sud Briançon 1 640 m, st. ski, détente, studio conf., 4-5 pers., sem., quinz., ms. Ecr. Michel, 1, r. Strasbourg, Valmont, 57730 Folschviller.

- Cannes, Alex III, appt 4 pers., gar., oct. à avril. Tél. (21) 27-62-87.
- Dordogne, mais. camp. tt conf., 4-5 pers., chauff., Toussaint 200 F, Noël, Pâques 450 F, h. sais. 100 F/sem. Tél. (53) 54-71-60.
- Appts libres ttes pér., tt conf., 5 à 8 pers. Ecr. P. Garcin, Pierre Grosse, 05390 Molines-en-Queyras.
- 73-La Plagne, ski, gde carav. 7 pl., fév. B, C, 550 F/sem. Ecr. P.A. n° 550.
- Deux-Alpes, appt 40 m² + 14² balcon, 6 pers., plein Sud, Noël. Ecr. Karmochkine, 20, r. des Sorbiers, 92150 Suresnes.
- 05-Superdévoluy, jouissance à vie, studio meub. 4-5 pers., 19 j. Noël 22 000 F, août 11 000 F. Ecr. Rey, 2, r. Arrachart, 69008 Lyon.

location (demandes)

- Instce tit. ch. Tours ou rég. F5 ou pavillon, janv. 76. Ecr. P.A. n° 551.

ventes

- Chamrousse, studio tt conf. en multipropriété, à vendre pour sept. 3 000 F. Ecr. Leselbaum, 47, bd Gallieni, 92130 Issy.
- Ds village de l'Aude, 30 km Carcassonne, mais. av. gar. Ecr. Cuguilère, 9, r. Parmentier, 11300 Limoux.
- 92-Fontenay-aux-Roses, M^o ligne de Sceaux, pr. E.N.Sup, logt 26 m², 1^{er} ét., vue s/jard., 1 p., cuis., ent., déb., w.-c. av. dche, tél., cave, px à déb. Tél. : 642-40-74.
- Toulouse, Côte pavée, cse mut., type 2, 56 m², ét. nf, stand. Ecr. Chapel, B.P. 83, 34000 Montpellier.
- 120 km N. Paris, fermette b. ét., 4 p. pples s. d'e., w.-c., dépend., gd gar. abr. car. Ecr. Ec. Clémencin, 02200 Crouy, tél. : 53-28-38.
- LOGEMENTS NEUFS 3, 4, 5 p., 2 520 F le m² - CREDIT FONCIER - Voir s/place sam. et dim. après-midi, 16, r. du 4^e-Zouave, Bry-sur-Marne, LESPINASSE 307-95-55.

(Suite page 40.)

Vous cherchez une location de vacances, vous désirez vendre ou acheter une maison, échanger un appartement, vous défaire d'une voiture... prenez contact avec vos collègues par le canal de nos Petites Annonces.

AUDIOVISUEL

Un centre : Le CITE

Centre d'Information sur les Techniques d'Enseignements. Formation des utilisateurs des moyens audiovisuels dans le cadre de l'enseignement et de l'entreprise.

- Stages d'une journée
- Stages de vacances (5 jours)
- Formation d'un an à raison d'une journée par semaine
- Stages dans les régions sur demande. Journées pédagogiques

Une Revue : EDUCATION 2000

Bulletin du Cite paraît tous les deux mois.

- Reportages sur des réalisations
- Bancs d'essai de matériel
- Analyses de documents
- Importante rubrique bibliographique
- Pages pratiques — nouvelles brèves
- 1 an 30 F (5 numéros)

Le CITE fonctionne avec une équipe permanente à laquelle s'associent, pour chaque action, des spécialistes:

Jean-Michel di FALCO,
Anne SCHAEFER,
Mylène LUTAUD.

Renseignements complémentaires sur demande en écrivant au :

CITE
5, quai aux Fleurs
75004 Paris
033 54 82



Nouveau MAGNETOPHONE DE CLASSE AUDIO-VISUELLE

ENREGISTREUR - LECTEUR ou LECTEUR SEUL. LEVIER UNIQUE POUR TOUTES FONCTIONS.

AUDIO-MARCHAND :

11 bis, rue du Docteur-Guionis
92-Rueil-Malmaison - Tél. : 977-09-44

- LABORATOIRES DE LANGUES A BANDES ET CASSETTES
- TELEVISION CIRCUIT FERME
- ANALYSEUR DE REPONSES
- MAGNETOPHONE DE CLASSE AVEC RETOUR AUTOMATIQUE EN DEBUT DE PHRASE MAITRE

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

(Suite de la page 39.)

achats

● Paris préf. 15^e, apt. 4 p. Ecr. P.A. n° 552.

hôtels - pensions

● En montagne, La Balme de Rencurel, 38680 Vercors, 10 km Villard-de-Lans, prox. télési, calme, repos, site pittor., HOTEL DE LA BOURNE, conf., cuis. soignée, vac. d'hiver 38 à 45 F, inter sais. 35 F tt comp., sf boisson, arrgt fam. Tél. 14.

● HOTEL DE LA POSTE, 74-Lullin, sports d'hiver et repos, prix 52 à 56 F net.

correspondance scolaire

● Cl. rur. mx 12 CM 2, 11 CM 1 ch. corresp. rég. ind., éch. enq. et divers. Ecr. Rochette, Fauverney, 21110 Genlis.

● Ec. mx 2 cl., 18 CP-CE 1-CE 2, 10 CM ch. corresp. Bretagne. Ecr. Ec. Petit-Niort, 17150 Mirambeau.

● 2 cl. mx 25 CM 2, 23 CM 1-2 ch. corresp. cl. ident. rayon 150 km mer ou camp. Ecr. Ec. Th. Corneille, rte de Darnétal, 76000 Rouen.

● LA NATURE PAR LES ABEILLES pour vivre mieux ! GELEE ROYALE, POLLEN, HYDROMEL, MIEL DORE DU BERRY, CONFISERIE au MIEL. Produits de beauté naturels. Documentation et tarifs GRATUITS T. 6 sur demande. Société APICOLE de CHEZELLES, 36500 Buzançais.

MAISON DE REPOS DE LA CHABRERIE Château-l'Evêque, Dordogne Tél. (53) 54-34-91

Foyer de désintoxication et de régénération humaine dans un château du XVII^e siècle dans un calme parfait, en pleine nature (altitude 220 m) au milieu des bois.

- Diététique et thérapeutique naturelles surveillées par médecin résident (jeûne, hydrothérapie, massages, etc.).
- Conférences éducatives journalières
- Activités culturelles.
- Ecole de santé.
- Toutes maladies chroniques non contagieuses.
- Ouvert toute l'année.
- Pensions et soins remboursés par la Sécurité sociale et les mutuelles.
- Renseignements complémentaires sur demande.

● Plaine du Rhin, CM 1-CM 2 mx 26 él. ch. corresp. ttes rég. Ecr. Ec. g., 68490 Hom-bourg.

● 22 CM 2 ch. corresp. pr éch. doc., enq., cass. Ecr. Ec. mx 1, Puget Ville, 83390 Cuers.

● Cl. perfect. 10 à 13 ans ch. corresp. dépts Sud-Est. Ecr. C. Simard, éc. Parmelan Ouest, 74000 Annecy.

● Cl. rur. mx 7 CM 1-9 CE 1 ch. corresp. proche ou non. Ecr. Ec. Magny-le-Freule, 14270 Mézidon.

● 14 CM 2 ch. corresp. ttes rég. Ecr. Jegou, éc. Fillièvres, 62770 Le Parc.

● Ec. mx rur. 3 cl., CP, CE, CM, ch. corresp. Ecr. Ec. Voulangis, 77580 La Chapelle.

● 25 CM 2 mx ch. corresp. Ecr. André, éc. St-Nicolas, rte de Chorey, 21200 Beaune.

● 19 CE 2 mx ch. corresp. rég. ind. Ecr. Ec. Rozières, 60440 Nanteuil-le-Haudouin.

● Cl. unique 5 SE - 2 CP - 7 CE 1 - 5 CE 2 - 1 CM 1 ch. corresp. préf. mer. Ecr. Ec. Ruvigny, 10150 Pont-Sainte-Marie.

● 38 CM 2 mx ch. corresp. rég. paris. Ecr. Ec. mx, 49310 Vihiers.

● 4 CE 2, 22 CM 1 ch. corresp. dépts 63, 43, 07, 30, 34, 13, 26, 38, 73, 74, 84, 04, canton rural, prox. vallée du Rhône. Ecr. Ec. mx, 42410 Pelussin.

● 25 CE 2 ch. corresp. pays francophone. Ecr. Ec. mx J. Vacher, 26500 Bourg-lès-Valence.

● 33 CM 2 ch. corresp. dépts 34, 11, 66, 65. Ecr. Ec. mx 1, Damase Auba, 31320 Castanet-Tolosan.

● Cl. mx 3 CE 2 - 7 CM 1 - 9 CM 2 ch. corresp. Alpes ou Côte d'Azur préf., voyage poss. Ecr. Ec. Jonelière, 44300 Nantes.

● 14 CM 2-15 CM 1 ch. corresp.: Ecr. Bailly, éc. Lancyse II, 30200 Bagnols-sur-Cèze.

● Ain, CM 1, CM 2 25 él. ch. corresp. Bretagne ou c. Atlantique. Ecr. Ec., 01370 Meillonas.

● 17 6^e III, 24 5^e III, vignoble champenois, ch. corresp. Hte-Savoie, Savoie, Isère. Ecr. CEG, 51380 Verzy.

● Auvergne, cl. mx CM 1-CM 2 31 él. ch. corresp. Camargue, Alpes, Jura. Ecr. Ec., 63230 Pontgibaud.

● Cl. unique rur. 22 él. ch. corresp. rég. S.-O. préf. Ecr. Ec. Beylongue, 40370 Riondes-Landes.

● Mise en relation de classes ttes régions. CONTACTS, 27, r. James-Cane, 37000 Tours.

divers

● Retraité cède timbres Fce N, O, FDC, CM, essais, CEF, etc. et tous pays. Ecr. Martin Félix, 73700 Bourg-St-Maurice, tbré rép. SVP.

● Vds coll. « Portes de la vie » 17 vol. ét. nf 450 F. Ecr. Ec. Michelet, 76300 Sotteville-lès-Rouen.

● Ech. minéraux, fossiles et roches. Ecr. G. Belligaud, Les Cailloux, 87170 Isle.

● DOCUMENTS AUDIOVISUELS ONU, UNESCO, OMS, etc. entraide internationale CIDAC, BP 45, 89200 AVALLON

● Prof. cé. 35, bien, n. fum., loy., corr. mar., jolie j. fille, bx chev. chat., mince, douce, posée, sens., dyn., charm., sent., disting., affect. Ecr. P.A. n° 553.

Auteurs-éditeurs, notre société s'occupe activement de la diffusion de petits manuels scolaires : français, math., sciences, etc. Ecr. P.A. n° 554.

● LA CHINE, LE NIL, LES ANIMAUX, projection-étude à l'école par auteurs. Contact hum. débat. FDAC, 04510 Aiglun.

● Cognac et pineau des Charentes en direct propriété, échantillons c/8 F. Ecr. G. CHAINIER Fils, Arthenac, 17520 Archiac.

● Viticulteur, épse instce, vente directe vin rouge 73 11^e, cubit. 33 l, 125 F franco. Degrave R., 11700 Saint-Couat-d'Aude.

ACCUEIL EN SAVOIE

ALBIEZ-LE-VIEUX, Savoie, 1 500 à 2 100 m d'altitude, enneigement abondant de décembre à mai, 7 télési, Ecole de ski, promenades en forêts et en montagne; accès à tous les grands cols des Alpes. Chalet confortable « La Maison Blanche » reçoit toute l'année classes, groupes enfants, jeunes adultes, associations, comités d'entreprise. Ecrire ou téléphoner à la Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 PRIVAS. Tél. : 4-05.

● Ass. recr. directr. CV, Pâques, été, domic. 300 km Paris, célib., capable insulfer conc. éduc. permanente. Ecr. P.A. n° 555.

● DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

Abonnements

97, rue Réaumur, 75002 Paris
Tél. : 231-18-21
C.C.P. 31 680-34 à 45900 La Source

Publicité - Petites annonces

2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/69-21/69-67.



30 livres paraissent chaque jour !

*vous les trouverez tous répertoriés et commentés
avec toutes les nouvelles du monde de l'édition
dans le Bulletin du Livre
qui paraît désormais
trois fois par mois*

Abonnement un an (30 numéros)

France : 120 F Etranger : 170 F

LE BULLETIN DU LIVRE, 18 RUE DAUPHINE - 75006 PARIS

BON pour recevoir un spécimen gratuit

M

Adresse

.....